

« La limite est atteinte »

Le pdg de la Fédération des cégeps appelle à un retour en classe

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le président et directeur général de la Fédération des cégeps, Jean Beausésne, a demandé aux étudiants de revenir en classe, hier. Ne voyant pas de sortie de crise à court terme, M. Beausésne estime que « la limite est atteinte » ou qu'elle sera bientôt pour certains établissements. « Nous ne demandons pas aux étudiants d'abandonner leurs revendications, nous leur demandons de revenir en classe. » Il supplie parce que ça fait mal », estime le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS), Steve McKay, opposé à la hausse des droits de scolarité.

« Ça démontre que les actions des étudiants fonctionnent », indique M. McKay.

La directrice générale du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger, souligne que l'institution se retrouve maintenant dans l'inédit. « C'est clair qu'on partage l'analyse que la Fédération fait, c'est-à-dire qu'on semble être dans une impasse et qu'il faut qu'on trouve d'autres solutions. On a dépassé notre record historique

de 2005. Au 20 avril, on aura 29 jours à reprendre. En 2005, on avait 23 jours à récupérer. »

Aux yeux de M. Beausésne, « d'autres lieux et d'autres circonstances pourront être plus propices à la défense de leur point de vue ». Les cégeps sont tenus, en vertu d'un règlement ministériel, de mettre en place une session de 82 jours de cours et d'évaluation et d'accorder à leur personnel enseignant deux mois de vacances en vertu des conventions collectives, a-t-il plaidé en point de presse.

« Il faut saluer la conviction avec laquelle les étudiants ont mené jusqu'à présent leur lutte contre la hausse des droits de scolarité. »

« Il faut saluer la conviction avec laquelle les étudiants ont mené jusqu'à présent leur lutte contre la hausse des droits de scolarité. Dans la grande majorité des cas, l'action étudiante a été conduite avec respect et dans un esprit véritablement

democratique. Les jeunes ont porté leurs revendications jusqu'où ils le pouvaient et nous respectons leur cheminement. »

« Ce qu'on cherche à faire, commente Mme Bélanger, c'est de trouver une solution avec les étudiants. On est en discussion avec eux. On ne veut pas de solution imposée, on veut respecter leur vote. Ça nous donne une semaine d'ici le 20 avril pour trouver autre chose. C'est clair qu'on va respecter leur vote, à moins qu'on en convienne autrement ou qu'on soit forcé. » Chose certaine, souligne-t-elle, une solution imposée représenterait des risques importants pour le retour. « Actuellement, ça devient de plus en plus difficile parce que la pression est plus grande et la tension est de plus en plus vive.

Mme Bélanger tient à rappeler que les étudiants ont toujours voté par scrutin secret au Cégep de Sherbrooke. « Les étudiants ont fait ça avec rigueur. »

Selon M. McKay, la question des 82 jours n'est pas un enjeu au Cégep de Sherbrooke puisque des activités pédagogiques se déroulent quand même. « On entre dans des questions techniques, mais c'est clair qu'il faut avoir suffisamment de temps », estime pour sa part Mme

Bélanger.

La question des vacances du personnel est effectivement un enjeu et il y a de la pression de ce côté-là, observe M. McKay.

Les étudiants pourraient-ils rentrer et poursuivre leur mobilisation, comme certains l'ont conseillé lors d'assemblées générales? « C'est à eux de prendre cette décision-là », estime M. McKay. « Quoi qu'il se produise, le mouvement a éveillé des consciences et il y a des luttes qui vont continuer. »

Marie-France Bélanger ne peut encore chiffrer les coûts de ce conflit. Chose certaine, le Cégep perd des revenus en ce moment, notamment en termes de locations au Centre d'activité physique. En 2005, la grève avait coûté près de 36 000 \$. Parmi les coûts anticipés, on pense évidemment aux possibles réaménagements avec les enseignants, mais aussi d'autres catégories de personnel. « Si on a besoin d'ouvrir des laboratoires de soir, il va falloir payer du temps supplémentaire », illustre-t-elle.

Selon la Fédération des cégeps, environ 85 000 étudiants de 22 cégeps sont toujours en grève, ce qui représente environ 49 % de la population étudiante totale du réseau.

Les étudiants de la faculté d'éducation poursuivent la grève

SHERBROOKE — Même si le gouvernement québécois a retourné en classe, les membres de l'Association générale des étudiants et des étudiants de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke (AGEFEUS) ont décidé de poursuivre leur mouvement de contestation et de prolonger leur grève d'une semaine.

Hier, 678 étudiants se sont réunis en assemblée générale au Centre culturel pour exercer leur droit de vote : 53,2 % de ceux-ci se sont prononcés en faveur du prolongement de la grève, 43,7 % ont voté contre. Il s'agit du vote le plus serré enregistré dans cette faculté depuis le début du mouvement le 21 mars dernier. « Plus la grève avance, plus on s'attend à ce que ce soit serré parce qu'il y a plus d'inquiétudes », admet Renaud Giraldeau, président de l'AGEFEUS, qui se dit satisfait des résultats du vote.

POUR TOUT SAVOIR
LISEZ La Tribune

Des professeurs réclament la démission de Line Beauchamp

PIERRE SAINT-ARNAUD

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Un groupe d'enseignants opposés à la hausse des droits de scolarité et disant représenter un millier de leurs collègues de tous les niveaux d'enseignement réclame la démission de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

Les enseignants, dont les représentants tenaient hier une conférence de presse au Collège Ahuntsic, à Montréal, reprochent surtout à la ministre de leur avoir transféré la responsabilité de mettre fin au conflit, en refusant le dialogue avec les étudiants et en exigeant la reprise des cours.

«Ce n'est pas à nous de décider si le conflit doit se terminer, a indiqué un de leurs porte-parole, Sébastien Paquin-Charbonneau, professeur de science politique au Collège Ahuntsic. Ce n'est pas sur nos épaules (qu'on doit faire) reposer la fin de ce conflit, qui est carrément une tentative de forcer une fin de conflit, avec l'essoufflement du mouvement étudiant, avec les injonctions et avec un retour forcé.

«D'un côté, nous avons un contrat de travail dans lequel on peut nous dire clairement «vous devez rentrer travailler à



LA PRESSE, MARCO CAMPANOSZI

Une quinzaine d'étudiants ont saccagé les bureaux de la ministre Line Beauchamp, hier matin, à Montréal-Nord.

telle heure, tel jour'. Et de l'autre côté, nous avons des votes qui sont pris par des assemblées générales étudiantes qui sont, elles aussi, légales. (...) La ministre vient de transférer sur nos épaules un poids immense, c'est-à-dire le poids de décider si on traverse ou non ligne de piquetage», a-t-il ajouté.

Selon ces enseignants, le refus de la ministre Beauchamp d'ouvrir un dialogue l'a placée

«dans une position où elle ne peut plus reculer sans perdre la face politiquement, et il est donc nécessaire qu'elle quitte ses fonctions pour être remplacée par un interlocuteur valable.

À Sherbrooke

Alors que les professeurs contre la hausse réclament la démission de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp, cette revendication a trouvé

écho ici aussi dans la région de Sherbrooke.

Membre du Collectif des professeurs de l'Université de Sherbrooke contre la hausse, la professeure Michèle Vatz-Laaroussi a dit appuyer cette revendication devant « l'incapacité de la ministre » à gérer la situation, à entendre le mouvement de contestation et pour le « manque total de démocratie ».

Rappelons que la semaine dernière, Estrie contre la hausse a réclamé un moratoire sur la hausse des droits de scolarité et la tenue d'états généraux sur la question de l'éducation post-secondaire. À défaut d'obtenir un tel sommet à l'échelle nationale, le Collectif a décidé d'en organiser un au plan régional.

«Ce qu'on veut, les professeurs contre la hausse, avec l'Estrie contre la hausse, c'est de commencer le débat public sur l'éducation postsecondaire. Tout le mouvement étudiant met sur la table des questions importantes, pas juste des questions de chiffres. Le cégep, l'université... qu'est qu'on veut comme société?» lance Mme Vatz-Laaroussi. «On remercie le mouvement étudiant de nous permettre de se poser cette question comme société.»

Bureaux saccagés

La ministre Beauchamp continue par ailleurs d'être elle-même la cible des étudiants. Hier matin, ses bureaux de circonscription à Montréal-Nord ont été saccagés par une quinzaine de manifestants qui s'y étaient introduits par effraction.

Vers 8 h 30, deux vitrines de portes de son bureau ont été fracassées et les manifestants, qui avaient ainsi pu accéder aux bureaux, se sont livrés à de nombreux actes de vandalisme.

Les manifestants avaient pris la fuite lorsque les policiers se sont présentés sur place, mais ces derniers ont tout de même procédé à l'arrestation «pour introduction par effraction» de la seule personne qui était toujours sur les lieux, soit le journaliste Philippe Teisceira-Lessard, du quotidien La Presse. Les policiers ont du même coup saisi son téléphone, avec lequel il aurait pris des photos.

«Nous allons regarder les images mais si ce jeune homme n'a absolument rien fait à l'intérieur et n'a fait que son travail, les images qu'il a faites pourront le disculper», a indiqué l'agent Daniel Lacoursière, du Service de police de la ville de Montréal (SPVM).

Charest et Marois croisent le fer

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

HORTOLÂNDIA, Brésil — Séparés par des milliers de kilomètres, le premier ministre Jean Charest et la chef péquiste Pauline Marois ont croisé le fer, hier, s'accusant mutuellement de manquer de leadership face au mouvement de grèves étudiantes contre la hausse des droits de scolarité.

M. Charest a conclu une mission de quatre jours au Brésil en se livrant à une charge en règle contre Mme Marois dont il juge l'attitude antidémocratique.

Selon le premier ministre, Mme Marois manque de leadership en choisissant de rester silencieuse face à l'intimidation

et la violence qu'il constate dans le mouvement étudiant.

« La où elle aurait dû parler, là où elle aurait dû se prononcer, elle a choisi d'être silencieuse, a-t-il dit. Moi j'appelle ça de l'irresponsabilité, j'appelle ça un échec de leadership, c'est une abdication, c'est choisir la rue, au lieu de choisir la démocratie. »

Malgré des questions répétées, le premier ministre a refusé d'attribuer une quelconque responsabilité à Mme Marois dans la situation actuelle, qui a donné lieu à de vigoureuses manifestations au cours des derniers jours.

« Ceux qui sont des leaders politiques, comme Pauline Marois, qui sont silencieux

là-dessus, franchement c'est une faute impardonnable », a-t-il dit, en marge de l'inauguration d'une usine de Bombardier Transport à 100 km au nord de Sao Paulo.

À Montréal, lors d'une conférence de presse, Mme Marois a condamné l'attitude inflexible de M. Charest, l'enjoignant à faire preuve de leadership en discutant avec les étudiants grévistes, qui protestent contre une hausse de 1625 \$ des droits de scolarité, sur une période de cinq ans.

« À mon avis, il devrait s'asseoir avec les étudiants et trouver une voie de passage, a-t-elle dit. C'est sa responsabilité comme premier ministre. Il me semble qu'il devrait, comme

premier ministre, assumer son leadership. »

La chef péquiste a accusé M. Charest de prolonger la crise pour se faire du capital politique.

« Il diabolise les étudiants et jette de l'huile sur le feu, a-t-elle dit. Jean Charest est en train de créer une crise pour se faire du capital politique. S'il devait y avoir des débordements, c'est lui qui en sera le premier responsable. »

Par ailleurs, M. Charest a affirmé qu'il fallait prendre au sérieux les menaces de mort proférées envers deux membres de son gouvernement, dont la ministre de l'Éducation Line Beauchamp, ce qui a mené à l'arrestation jeudi d'un homme de 33 ans.

Des contraventions pour une quinzaine d'étudiants

Une quinzaine d'étudiants ont reçu des constats d'infraction, hier, pour avoir entravé la circulation sur l'heure du midi sur la rue King Ouest. Selon le Service de police de Sherbrooke (SPS), ils sont partis de l'Hôtel Delta et ils ont reçu chacun un billet d'infraction de 146 \$ pour avoir occupé un chemin public sans avoir eu l'autorisation. Des étudiants et des membres d'Estrie contre la hausse, notamment, participeront aujourd'hui à une manifestation nationale à Montréal, organisée par la CLASSE.



COLLABORATION SPÉCIALE

Les étudiants du Cégep de Drummondville de retour en classe

DRUMMONDVILLE — Après une grève de 47 jours, les étudiants du Cégep de Drummondville seront de retour en classe lundi afin de reprendre là où ils avaient laissé le 29 février dernier.

Le mouvement des jeunes désirant un retour sur les bancs d'école a poursuivi sa progression jusqu'à atteindre une faible majorité, hier en fin d'après-midi, en assemblée générale.

Au total, 878 étudiants ont exercé leur droit de vote. De ce nombre, 441 ont voté contre le prolongement du mandat de grève, alors que 424 se sont prononcés en faveur, ce qui représente une majorité de seulement 17 voix. Quelques 12 personnes se sont abstenues de voter et un vote a été rejeté parce que non-conforme.

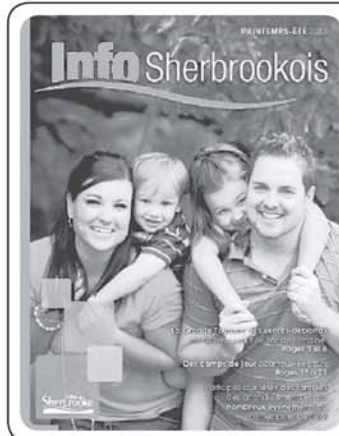
Ce vote pour le retour en classe survient quelques

heures à peine après qu'un groupe d'opposants à la grève ait mis en demeure l'Association étudiante du Cégep et le corps professoral afin d'exiger la reprise des cours. Les six semaines et demie de grève ont eu pour effet de mettre en péril la session d'hiver et plusieurs ont commencé à craindre de perdre complètement leur trimestre.

Toute la semaine, la direction du Cégep de Drummondville

a préparé son plan de reprise des activités, annonçant au passage la tenue de cours de soir et l'administration d'une aide financière supplémentaire pour les étudiants dans le besoin. On a également avancé que ce vote était charnière et que la poursuite de la grève aurait pu avoir comme impact de retarder l'entrée des finissants à l'université ou sur le marché du travail.

— Yanick Poisson



L'InfoSherbrookoise printemps-été 2012 sera distribué les mercredi et jeudi 18 et 19 avril dans Le Sac Plus du Journal de Sherbrooke.

La prochaine édition de l'InfoSherbrookoise contient notamment des renseignements sur les fêtes de familles des arrondissements, les camps de jour et les programmations d'activités sportives et récréatives!

Conservez précieusement l'InfoSherbrookoise printemps-été 2012!

sherbrooke.ca



Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com © 2012 1-877-969-5343
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

LAROCHE
REMOREQUES

LOCATION - VENTE
Toutes grandeurs ouvertes ou fermées

www.remorequeslaroche.com
819 846-2622

Éduc À Cheval

ÉTÉ 2012
Cours d'équitation
Inscription en tout temps

À partir de 3 ans
Enseignement en petits groupes

- jeux
- respect de l'animal

Inscription renouvelable à chaque mois

Camps équestre
Viens passer la semaine avec ton cheval

Camps à la ferme
Inscris-toi pour tout l'été!

Anniversaires disponibles

934, ch. Gendron, Sherbrooke
819 679-3333
www.educacheval.ca
educacheval@groupsfacebook.com

DENIS
DUFRESNE

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Quatrième mandat : tout un défi

Lorsque Jean Charest est devenu premier ministre du Québec en formant un gouvernement majoritaire, le 14 avril 2003, tous ou presque disaient que celui qui avait été le jeune prodige de la politique fédérale pendant 14 ans, au sein du Parti progressiste conservateur, venait de relever le défi de sa vie.

Neuf ans plus tard, Jean Charest est à la tête d'un gouvernement libéral miné par plusieurs crises et controverses, avec un taux d'insatisfaction record de 70 pour cent, et bon nombre d'analystes lui accordent fort peu de chances d'être réélu lors des prochaines élections.

En fait, si Jean Charest a su relever de nombreux défis dans le passé, sa réélection pour un quatrième mandat apparaît comme une mission très difficile, voire impossible.

L'ennement de la grève étudiante, après 60 jours de séchage des cours, s'ajoute aux nombreux autres dossiers mal gérés par ce gouvernement ces dernières années, qu'il s'agisse du projet de centrale thermique du Suroit, de la privatisation partielle du Mont-Orford, de sa gestion désinvolte du dossier des gaz de schiste ou de son refus pendant des mois de lancer une enquête publique sur les allégations de corruption dans l'industrie de la construction.

À cela s'ajoute un Plan Nord mal ficelé et mal présenté qui donne l'impression que le Québec s'apprête à brader ses ressources naturelles.

Evidemment, bien des choses peuvent se passer d'ici à l'automne 2013, limite du mandat actuel des libéraux, et Jean Charest, politicien mal-aimé, mais tenace, habile, voire redoutable, surtout en campagne électorale, peut rebondir.

« Jean Charest est une bête politique avec une capacité à rebondir surprenante, même à des moments critiques », note le politologue Jean-Herman Guay, de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

« À l'heure actuelle, il n'y a pas d'autre tête d'affiche qui pourrait prendre la relève de Jean Charest. Ce qui fait sa force, c'est la faiblesse des autres : le Parti québécois a

traversé une année difficile avec une crise de leadership et on sent que tout cela est très fragile », ajoute-t-il.

S'il est vrai que Jean Charest et les libéraux ont commis à travers les ans de multiples erreurs stratégiques et ont eu souvent bien du mal à vendre des projets parfois valables, ils sont également victimes de la désaffection et du cynisme des citoyens à l'égard de la classe politique en général.

Jean Charest est devenu
une véritable exception
dans le paysage
politique québécois.

« Aujourd'hui, résume M. Guay, faire de la politique c'est gérer le budget et la dette publique, rénover les infrastructures et tenter de préserver les programmes sociaux ».

Les Québécois ont beau prendre un malin plaisir à dire qu'ils ne l'aiment pas, le premier ministre Jean Charest est devenu une véritable exception dans le paysage politique québécois tant en raison de sa longévité que de sa capacité à se sortir des pires crises.

Il faut aussi reconnaître qu'en neuf ans, les libéraux ont réalisé des bons coups, que l'on songe aux investissements massifs dans les infrastructures, qui ont permis au Québec de traverser la crise économique de 2008-2009 sans trop de mal, à leurs efforts pour la parité homme/femme dans l'administration publique ou encore à leurs initiatives dans la lutte aux émissions de gaz à effet de serre, qui ont pratiquement fait du Québec un leader en ce domaine en Amérique du Nord.

Mais avec à peine 30 pour cent d'appuis dans les sondages, et au troisième rang au sein de l'électorat francophone, on imagine mal le gouvernement Charest se lancer en campagne électorale ce printemps, même avec le Plan Nord.

Chose certaine, un énorme défi se présente à lui s'il veut obtenir un quatrième mandat.

LE 14 AVRIL 2003 JEAN CHAREST DEVENAIT PREMIER MINISTRE



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Des élections pour sortir de la crise?

Depuis le début de la contestation contre la hausse des frais de scolarité, la stratégie du gouvernement Charest s'est bornée à la répétition de phrases creuses et à la condescendance. Un mouvement social large, unissant des étudiants engagés et articles de même que des acteurs crédibles et informés de tous les secteurs de la société, a démontré l'existence d'alternatives réalistes à la hausse.

Pour assurer la pérennité des universités québécoises, il n'est pas nécessaire d'augmenter les frais de scolarité et de forcer encore plus les étudiants à s'endetter. M. Charest et Mme Beauchamp refusent de discuter de ces pistes de solutions en invoquant que « la décision est prise » et « qu'on ne peut pas revenir en arrière », alors que tout le monde sait que le gouvernement peut amender sa position.

Voyant que la mobilisation étudiante ne faiblit pas et que son message ne passe pas non plus, le gouvernement Charest a maintenant recours à l'arme de ceux qui n'ont plus d'arguments : la force. Mercredi, Mme Beauchamp a salué la décision de la direction du

Cégep de Valleyfield de forcer le retour en classe malgré un vote démocratique en faveur de la grève. Elle souhaite que les autres cégeps emboîtent le pas et décrètent la reprise des cours.

Jean Charest
doit discuter.

La décision de Mme Beauchamp n'est rien de moins que méprisante et elle aura des conséquences néfastes sur toute la communauté du Cégep de Sherbrooke. Comment ne pas comprendre ceux qui voudront utiliser des moyens plus musclés afin de se faire entendre maintenant que la ministre leur démontre qu'elle n'accorde aucune importance aux arguments, aux décisions démocratiques d'assemblées générales et aux actions pacifiques?

Comme enseignants, nous le savons : les tensions qui risquent de surgir entre les étudiants, les enseignants et la direction vont laisser des séquelles qui auront des conséquences pédagogiques considérables. Enseignement

perturbé par des actions de désobéissance, tensions entre étudiants dans les classes, démotivation des étudiants, perte de crédibilité et d'autorité morale des enseignants : voilà ce à quoi l'on peut s'attendre.

La Tribune tirait jeudi Charest sonne la fin de la récréation. Or, la grève n'est pas une « récréation » quand on met sa session et son emploi d'été en jeu afin de défendre le principe fondamental du droit à l'éducation. Les étudiants font preuve d'un courage qui impose le respect. M. Charest n'est pas un « maître d'école » dont la tâche est de punir ses « élèves ». Il est le député de Sherbrooke et le premier ministre du Québec et ce sont ses citoyens qui lui parlent. M. Charest doit discuter.

Il aurait intérêt à suivre le conseil de la coalition Estrie contre la hausse en décrétant un moratoire sur la hausse des frais de scolarité et en favorisant la tenue d'états généraux sur l'éducation. Ou encore : il doit déclencher des élections.

Steve McKay
Président du Syndicat
du personnel enseignant

Carré rouge, monsieur Charest!

Durant ma vie et tout au long de ma carrière d'enseignante, j'ai été de plusieurs combats tant politique que syndical et social. Les pancartes, les slogans, le porte-à-porte, les lettres d'opinion, les assemblées de cuisine, les manifestations, petites et grandes, n'ont plus de secret pour moi.

J'étais dans la rue quand on menaçait notre langue; dans la rue quand on a emprisonné nos chefs syndicaux; dans la rue encore pour obtenir un salaire minimum hebdomadaire de 100 \$, des conditions de travail décentes, des congés de maternité, etc. Dans la rue toujours

pour me porter à la défense des droits des sans-abri, des aînés, des moins bien nantis. Dans la rue pour manifester mon opposition à la guerre en Irak. Dans la rue avec les étudiants hier encore. Baisser les bras, je ne sais pas.

Alors face au mépris avec lequel le gouvernement traite les jeunes qui refusent de s'endetter davantage pour s'instruire, je me range à leurs côtés et je ne peux que m'indigner.

J'ai l'âge de leur grand-mère, j'ai enseigné à leurs parents, je ne décolère pas devant l'attitude de nos gouvernants : je suis de ce combat-là aussi. Parce qu'il

concerne deux valeurs qui gouvernent ma vie : la justice et le respect.

N'est-il pas légitime de revendiquer pour tous les jeunes du Québec qui le souhaitent un accès facile aux études supérieures nonobstant le revenu de leurs parents? Pourquoi le gouvernement ne permet-il pas aux jeunes d'étaler le remboursement de leurs frais de scolarité proportionnellement à leurs capacités de payer une fois sur le marché du travail?

L'idée même de voir se fermer les portes de l'université devant un jeune qui n'a pas les

moyens de s'instruire devrait nous scandaliser. Le Québec a-t-il les moyens de se priver ainsi de talents, de cerveaux?

C'est pourtant ce qui se dessine avec la hausse que veut imposer le gouvernement Charest.

(...) Le 22 mars 2012 est à marquer d'une pierre blanche. Ils étaient 200 000 à déferler de manière pacifique dans les rues de Montréal; d'autres iront frapper aux portes de certains députés libéraux et tenteront de convaincre leurs commettants de voter autrement. Des jeunes qui font de la politique, je ne pensais

plus revoir ça de sitôt dans ce pays que j'aime tant et, même s'il se trouve quelques Martineau pour dire qu'ils sont dans la rue pour faire la fête, moi, je dis que prendre le temps de se poser des questions aussi fondamentales est loin d'être du temps perdu.

Plus tard, un autre rendez-vous nous attendra — il finira bien par arriver, ce jour d'élections! — alors c'est ensemble que jeunes et moins jeunes marcheront vers les urnes, le carré rouge épinglé à la poitrine. (...)

Pierrette Denault
Sherbrooke



Des milliers d'étudiants sont en grève au Québec, certains pour une neuvième semaine consécutive.

Parlez-vous!

À en croire les sondages CROP-La Presse des dernières semaines, les étudiants en grève passent pour une bande d'enfants qui ne veulent pas se prendre en charge et assumer les coûts de leur éducation. Il m'est difficile de contredire cette vision.

Tout d'abord, être contre la hausse des frais de scolarité est selon moi un non-sens : les frais ont augmenté depuis les multiples gels et dégels des 30 dernières années, au même titre que l'inflation et le salaire minimum (qui à l'époque était 6 \$/h). Cependant, ce qui n'a pratiquement pas changé jusqu'à maintenant, c'est la proportion du coût total que les étudiants doivent défrayer. Toutes proportions gardées, en fait, on paie moins que ce que nos parents devaient payer.

A mon avis, il est illogique de croire que le système pourra tenir indéfiniment sur un tel modèle, avec des contribuables déjà sursollicités. Rappelons

que les étudiants ne paient actuellement même pas le cinquième de ce que leurs études coûtent réellement; et la si méchante hausse des frais ne viendrait qu'à peine modifier ce pourcentage.

Il faut cependant l'admettre, il est regrettable que cette hausse doive passer sur le dos des étudiants. Il est tout aussi regrettable que ceux-ci doivent s'endetter un peu plus dans l'une des périodes les plus angoissantes de leur vie, soit la transition vers le marché du travail et l'autosuffisance. Cependant, cela ne justifie pas une grève qui met en jeu la session et le diplôme de milliers d'étudiants et de finissants. (...)

Pour certains qui font partie de l'autre quasi-moitié de la population étudiante, celle qui en a assez de cette grève; de cette suspension des cours pour lesquels on a déjà payés; de cette « démocratie » douteuse qui ne représente qu'un peu plus de la moitié de la

population étudiante; de ce duel de sourds entre mécontents et gouvernement; ça dure depuis déjà trop longtemps.

Étudiants, soyez réalistes : cessez d'exiger le gel et rien que le gel. Il est utopique de croire que les coûts liés à l'éducation n'augmenteront jamais et que les autres continueront toujours à payer pour nous. « L'éducation des générations futures », dont on parle avec zèle lors des assemblées, ne sera pas compromise par quelques centaines de dollars de plus étalés sur cinq ans.

Elus, soyez transigeants : voyez la hausse à la baisse, ou étirez-la sur une plus longue période. Mais, bon sang, cessez de vous claquer mutuellement la porte au nez. Il y en a qui veulent poursuivre leurs études, ou du moins, qui aimeraient bien en finir avec celles-ci.

Ian Fafard
Étudiant
Sherbrooke

Déjà des gains

Le 10 avril, la faculté de lettres et sciences humaines a reconduit majoritairement la grève pour une autre semaine. Cette association, j'en fais partie. Lorsque le décompte fut annoncé, des cris de joie se sont élevés dans la salle, oubliant le code Morin et le décorum à tenir.

Durant cette assemblée, je dois dire que j'ai eu mal. Mal à mes valeurs, mal à la solidarité. Mal à mon pays. Parce que malgré les commentaires pertinents, les sources variées et les tripes mis sur la table, les propos individualistes de certaines personnes m'ont sidéré! Une société, ça ne se bâtit pas sur du Je ni sur du Toi. Ça se bâtit jusqu'à ce que le toit soit un Nous solide construit sur des valeurs et de l'espoir collectif. Utopiste? J'espère que non! Car

notre Québec est exactement ce genre de monument où de grandes batailles furent livrées, même les plus tranquilles d'entre elles...

Lorsque je constate ce que nous avons accompli jusqu'à ce jour, je suis fier d'être étudiante, je suis fier de me battre pour ce que je trouve juste.

Si demain, tout devait s'arrêter, nous aurions gagné le courage de partager nos opinions, une solidarité exceptionnelle (entre les étudiants, les professeurs, les citoyens, etc.) ainsi qu'un apprentissage de ce qu'est la participation citoyenne. Si tout devait s'arrêter demain, je pourrais dire à ma petite sœur que j'ai marché pour son avenir. (...)

Anne-Sophie Audet
Université de Sherbrooke

Pour un gel de taxes!

(...) Des dirigeants syndicaux militent en faveur du gel des frais de scolarité. Jamais au grand jamais le mot gel est de mise lors de négociations entre travailleurs et employeurs; des comparaisons sont plutôt faites pour justifier les salaires, les bénéfices marginaux et toutes autres conditions.

Où sont les comparaisons des frais de scolarité avec les autres provinces et les autres pays dans l'actuel débat? La même logique devrait pourtant s'appliquer. J'imagine la face d'un employeur en voyant la demande du syndicat pour le prochain contrat de travail : un gel sur tout.

Les professeurs marchent dans le même sillon pour ce gel. Comme il est édifiant de penser qu'ils gèleront leurs salaires et surtout qu'ils mettront les gains projetés dans un fond d'urgence pour étudiants en difficulté. Très peu gèlent.

Les étudiants ont été très nombreux à voyager dans le Sud, à fréquenter les montagnes et les spas durant la semaine de relâche. Les universités manquent de places de stationnement, ces autos appartiennent sûrement aux étudiants.

C'est évident qu'il y a des étudiants moins fortunés. La société est faite ainsi : des pauvres, des riches. Vous voulez le meilleur, il est temps de payer pour le meilleur.

Le gouvernement devrait mettre une date butoir et toute journée perdue ou de grève devrait occasionner une augmentation des frais de scolarité. De cette façon, les étudiants pourraient décider jusqu'où ils peuvent aller.

Car la plus grande aberration, c'est que jamais il n'y a de gel pour le payeur de taxes.

Gilles Mercier
Sherbrooke



La Tribune

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER
À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À :

redaction@latribune.qc.ca ou appelez au 819 564-5454

La Tribune



BEAUCHAMP

TEND LA MAIN

LA PRESSE, ROBERT SKINNER

PAGES 5 ET 6

LES ÉTUDIANTS REFUSENT D'ÉCARTER LA CLASSE ET LES FRAIS DE SCOLARITÉ



ALCOOL AU VOLANT
La tolérance zéro accueillie avec ouverture
PAGES 4 ET 5

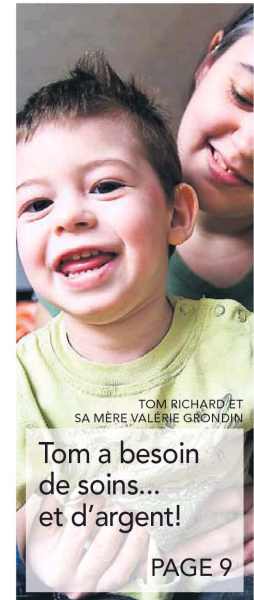
À coups de couteau pour une histoire de voiture

Un homme reposait entre la vie et la mort hier soir tandis que son colocataire faisait face à une accusation de tentative de meurtre à la suite d'une bataille à coups de couteau survenue en après-midi, rue Claire-Jolicoeur dans l'arrondissement du Mont-Bellevue à Sherbrooke. Une voiture serait à l'origine de la querelle.

PAGE 3



IMACOM, JOCELYN RENDEAU



TOM RICHARD/ET SA MÈRE VALÉRIE GRONDIN

Tom a besoin de soins... et d'argent!

PAGE 9

QUANTITÉS LIMITÉE



L'ÉVÈNEMENT OSEZ COMPARER

Votre tout nouveau SORENTO 2012 au meilleur prix au Québec:

21 990\$

*21990\$ inclut les frais de transport et préparation. Rabais applicable en achat comptant ou financé à taux régulier des Banques. Sujet à approbation du crédit. Taxes en sus. Photos à titre indicatif. Quantités limitées.

5
ans de garantie

FLAMBERT NEUF

5 Sorento en rabais exceptionnel de

3 755\$

Kia Sherbrooke.com 4339, boul. bourque, 819-563-3737



Kia Magog.com 2960, rue Sherbrooke, 819-843-3377

PAS D'ALCOOL AU VOLANT POUR LES MOINS DE 21 ANS

Un second souffle pour Tolérance Zéro

YANICK POISSON
ypoissn@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — L'impact de l'entrée en vigueur de la loi bannissant l'alcool au volant pour les moins de 21 ans n'a pas mis de temps à se faire sentir du côté de l'organisme de rattachement Tolérance Zéro. Les 18 bénévoles affectés à l'escorte des automobilistes ayant pris un coup de trop ont eu une nuit particulièrement chargée de samedi à hier.

« D'habitude, nous avons sept équipes les samedis soirs. Hier, j'en ai mis neuf et nous aurions eu besoin de trois ou quatre équipes de plus pour respecter nos délais », a affirmé le porte-parole de Tolérance Zéro à Victoriaville, Mélanie Dionne, précisant qu'on essaie généralement de répondre aux appels des usagers en moins de 30 minutes.

Selon Mme Dionne, la clientèle des jeunes adultes est déjà celle qui fait le plus appel aux services de rattachement. Ils sont « tombés dedans quand ils étaient petits », étant exposés aux multiples publicités de la Société d'assurance automobile du Québec, en plus de faire partie d'un courant de conscientisation quant aux répercussions associées à la conduite en état d'ébriété.

Ils étaient déjà nombreux à l'utiliser et il est fort à parier qu'ils le seront davantage maintenant qu'ils ne peuvent plus conduire avec une goutte d'alcool dans le sang. Afin d'ajouter à l'effort de sensibilisation, Tolérance Zéro envisage de diminuer le tarif associé à sa carte de membre pour les moins de 21 ans. Il en coûte actuellement 60 \$ par année.

Au cours de la dernière année, la quarantaine de bénévoles de l'organisme, qui est maintenant sous la responsabilité du président Eric Champagne, a effectué un peu plus de 13 000 rattachements.

Si Tolérance Zéro n'est plus regroupé autour d'un noyau central comme à l'époque, il continue de reconquérir des dizaines de milliers d'automobilistes incapables de faire à Victoriaville, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Gatineau.

Ouverture sur un cul-de-sac

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

MONTRÉAL — Line Beauchamp voulait parler de gestion des universités sans la CLASSE. Les fédérations étudiantes ont accepté sur-le-champ. Mais avec la CLASSE et sur les droits de scolarité.

Hier après-midi, à 30 minutes d'avis, la ministre de l'Éducation a convoqué la presse.

Au programme, une invitation destinée aux deux fédérations étudiantes : la FEUQ à l'universitaire et la FECQ au collégial.

Mais La Presse a appris que la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) annoncera ce matin qu'elle souhaite aussi rencontrer Line Beauchamp. Loïn de refuser de s'asseoir, elle souhaite utiliser cette table pour pouvoir s'adresser directement à la ministre sur les droits de scolarité, a confié une source sûre.

« Les gens sont en colère d'avoir été exclus, mais en même temps la CLASSE va réagir avec ouverture au dialogue avec des propositions concrètes », a analysé

cette source.

La présidente de la FEUQ considère aussi comme « inévitable » que les deux parties abordent la question des frais de scolarité.

Un « bon sujet »

« Je suis prête à mener des discussions pour la mise en place d'une commission indépendante et permanente pour assurer une saine gestion des universités », a-t-elle affirmé. « C'est un bon sujet de discussion. On peut s'asseoir autour d'une table autour de cet enjeu. » Pas question d'assouplir la position gouvernementale sur les frais de scolarité toutefois : Québec refuse systématiquement d'en parler avec les étudiants si ceux-ci ne laissent pas le gel des droits de scolarité à la porte d'entrée.

La veille, les membres de la FEUQ avaient adopté une position demandant au gouvernement de créer un chien de garde qui pourrait avoir à l'oeil l'utilisation des fonds publics par les administrations universitaires.

Les scandales concernant les parachutes dorés, les énormes campagnes de publicité et les salaires des recteurs se sont enchaînés dans les dernières années et ont amené de l'eau au moulin des étudiants.

« Des efforts supplémentaires peuvent être faits pour répondre aux attentes de la population et des étudiants », a indiqué Mme Beauchamp.

Un nombre limité de faire-part

Si la ministre a félicité la FEUQ pour sa proposition « porteuse de solutions », elle a formellement refusé de s'asseoir avec des représentants de la CLASSE, réputée plus militante.

« La CLASSE se situe à un extrême du continuum dans les positions des associations étudiantes », a-t-elle plaidé, ajoutant que son leader avait même refusé de condamner le saccage de son bureau.

Mais après une courte consultation auprès de ses membres, Martine Desjardins a affirmé que la participation

de représentants de la CLASSE était une condition *sine qua non* pour que la FEUQ accepte de s'asseoir face à Line Beauchamp.

« Je pense qu'elle comptait sur le fait que nous on allait y aller sans personne. Elle vient de se mettre le doigt dans l'oeil », a affirmé la leader étudiante. « On ne peut pas aller s'asseoir à une table sans avoir les trois groupes qui sont là. »

C'est ce qu'on demande, c'est ce qu'on exige. »

La position est toutefois beaucoup plus floue du côté de la FECQ, qui « travaille fortement » à ce que la CLASSE soit autour de la table, mais « accepte » malgré tout de rencontrer la ministre. Une proposition exigeant la présence de la CLASSE a été battue à l'interne.

La porte-parole péquiste en matière d'Éducation, Marie Malavoy, n'a pas voulu s'exprimer sur l'offre de négociation de la ministre. « Je préfère honnêtement attendre qu'eux réagissent », a-t-elle affirmé à La Presse. « C'est à eux de voir. »

(La Presse)

UNE AUTRE MANIFESTATION MONSTRE À MONTRÉAL

Les étudiants tiennent bon

MÉLANIE MARQUIS
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le centre-ville de Montréal a encore une fois été le théâtre d'un rassemblement populaire d'envergure, samedi, alors que plusieurs milliers de personnes — jeunes et moins jeunes — ont déambulé dans les rues de la métropole afin de souligner à leur façon le neuvième anniversaire de l'élection du Parti libéral du Québec.

La manifestation s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Cependant, alors que le square Victoria se remplissait de rouge, aux environs de 16 h 30, les policiers ont arrêté un jeune homme de 18 ans qui était en possession d'un arc artisanal et de fleches, a indiqué Simon Delorme, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Des accusations de port d'arme dans un dessein dangereux pourraient être déposées contre le suspect.

De nombreux groupes sociaux ont répondu à l'appel de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), qui avait lancé un appel général à la mobilisation citoyenne.

« Depuis le début de la contestation, la ministre (Beauchamp) a refusé de négocier, a refusé de dialoguer avec nous. Elle se contente de pelletter ses responsabilités dans la cour des administrations collégiales et universitaires », s'est insurgé le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois.

« Elle fait comme s'il n'y avait aucun problème. Elle doit faire le constat que la grève se poursuit, que la grève ne s'essouffle pas, et



LA PRESSE CANADIENNE

Le mouvement étudiant contre la hausse des frais de scolarité ne s'essouffle pas. Samedi les grévistes étaient accompagnés par les membres de différents groupes sociaux pour dénoncer les politiques gouvernementales lors d'une énième manifestation dans les rues de Montréal.

qu'elle doit régler ce problème-là », a-t-il ajouté en faisant référence à la ministre de l'Éducation.

Selon les estimations du regroupement étudiant, la foule a atteint le cap des 40 000 au plus fort de la marche.

Comme à son habitude, la CLASSE n'avait pas fourni le parcours aux autorités policières.

Cela a donné lieu à des rencontres inopinées entre manifestants et automobilistes, notamment sur la rue Saint-Denis. Sur une portion de l'artère, les marcheurs se sont fauflés entre les voitures immobilisées, provoquant un concert de klaxons. Dans la plupart des cas, ils étaient actionnés par des automobilistes qui

affichaient des sourires — parfois résignés, d'autres fois franchement engageants.

Lorsqu'elle a vu la tête du cortège apparaître au coin des rues Emery et Saint-Denis, Carole s'est spontanément mise à applaudir.

« Moi, je suis bien d'accord avec eux. Il y a tellement d'argent qui se perd un peu partout, alors que l'éducation soit gratuite, je suis pour ça. Je leur souhaite de « toffer », les jeunes, c'est bon », a lancé la retraitée âgée de 63 ans.

Pour la marche de samedi, baptisée « Pour un Printemps québécois », la CLASSE avait tendu la main à l'ensemble des groupes sociaux.

« Coupures dans les

programmes sociaux, baisses d'impôts aux entreprises, dépenses militaires records, recul des droits des femmes, mises à pied massives, inaction devant les fermetures d'usines, hausse du seuil de la retraite à 67 ans, hausse des frais de scolarité, imposition de la taxe santé, augmentation des tarifs d'Hydro-Québec... La liste des injustices libérales et conservatrices est longue! », pouvait-on lire sur la page Facebook de l'événement.

C'est tout de même la cause étudiante qui a monopolisé l'attention, comme en témoignaient les affiches, les slogans et les chants.

Sherbrooke lundi 16 avril 2012 - La Tribune 5

Manifestation contre la grève

VÉRONIQUE LAROCQUE

veronique.larocque@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Qu'ils soient verts, rouges ou qu'ils arborent une couleur médiane, peu importe. Ce n'est pas pour manifester pour ou contre la hausse des frais de scolarité que des dizaines d'étudiants descendront dans les rues voisines du Cégep dès 10 h ce matin. Ils marcheront ensemble contre... la grève.

« Nous, ce qu'on veut, c'est retourner en classe », explique Mickaël Marleau, l'un des organisateurs du rassemblement. Comme plusieurs, l'étudiant en technique policière espérait, au cours des dernières semaines, que le gouvernement fasse une proposition intéressante aux cégepiens et aux universitaires. Devant l'absence de mouvement sur l'échiquier, M. Marleau et d'autres collègues de classe

ont décidé à leur tour de prendre la parole. « Ça fait pratiquement deux mois que ceux qui sont contre la grève sont dans l'ombre. On prie et on laisse les autres dicter ce qu'ils veulent », affirme-t-il, visiblement tanné de vivre les contrecoups du mouvement de grève.

Puisqu'il est actuellement en troisième et dernière année de technique, Mickaël Marleau craint voir son entrée à l'École nationale de police à Nicolet repoussée si la session au Cégep est prolongée en raison de la grève. « Nicolet a envoyé un document qui dit que les dates limites pour envoyer nos dossiers et nos notes ne seront pas retardées. On ne pourra peut-être pas être accepté en juin », indique-t-il, en soulignant qu'il perdra également environ un mois de revenu, car il ne pourra pas commencer son emploi d'été à la fin mai, comme prévu.

Mickaël Marleau incite donc les universitaires, les cégepiens et la population à se mobiliser contre la grève. Le groupe, qui se réunira dans le stationnement derrière le Pavillon 10 du Cégep de Sherbrooke, empruntera les rues Mont-Plaisant, Kennedy, Terri et du Cégep. Il terminera son parcours devant le Pavillon 5, où les étudiants demanderont à rencontrer Marie-France Bélanger, directrice générale du Cégep de Sherbrooke, pour lui faire part de leur désir de retourner en classe.

Invitation à écrire aux députés

Alors que les organisateurs du rassemblement de ce matin préparent pancartes et slogans vendredi dernier, le Conseil exécutif de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS) a fait parvenir un communiqué aux

médias dans lequel il dit comprendre que certains étudiants soient préoccupés par les conséquences qu'aura la grève sur leur emploi d'été. L'AECS les invite, de même que tous les représentants d'entreprises ou d'organismes touchés indirectement par le conflit entre

les étudiants et le gouvernement, à faire parvenir leur plainte à leur député provincial. « À titre de membres de l'Assemblée nationale, ils ont la responsabilité de dénouer l'impasse à laquelle nous sommes confrontés », soutient l'exécutif de l'AECS.

La CLASSE fera le point ce matin

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

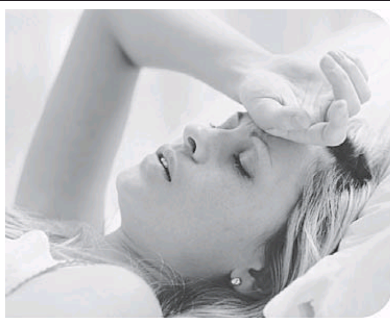
DRUMMONDVILLE — La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) s'est réunie, hier, au Cégep de Drummondville afin de faire le point sur les différents mouvements de grève toujours en vigueur au Québec et sur les multiples injonctions qui ont été présentées au cours de la dernière semaine. Selon la porte-parole, Jeanne Reynolds, la Coalition devrait annoncer les conclusions de son congrès, ce matin, en conférence de presse.

Les étudiants, qui en sont pour certains à une huitième semaine de grève, pourraient notamment être tentés

d'imiter leurs professeurs qui ont demandé la démission de la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, Line Beauchamp.

Selon la CLASSE, la ministre doit stopper les affrontements entre verts et rouges qui font rage sur les campus en instaurant un climat propice à la négociation.

D'importantes décisions devront également être prises en regard avec la reprise des cours. Ce conflit historique entre les étudiants et le gouvernement pourrait effectivement se solder par l'échec d'un grand nombre de jeunes inscrits au Cégep et à l'Université, dont plusieurs qui n'ont jamais souhaité la grève, étant victimes de la démocratie.



FIBROMYALGIE ET DÉPRESSION

Le Dr Pierre Arsenault mène une étude clinique sur la fibromyalgie chez les patients souffrant également de dépression.

Vous pourriez être admissible si vous :

- Prenez un médicament pour le traitement d'une dépression
- Présentez des douleurs musculaires depuis au moins 3 mois
- Ne recevez pas de prestations d'invalidité

Le médicament à l'étude est déjà commercialisé pour le traitement de la fibromyalgie et vous n'aurez pas à cesser votre antidépresseur. Vous recevrez une compensation financière pour vos déplacements.

Pour plus d'information, communiquez avec l'infirmière de Diex Recherche au **819 346-2887**

DIEX^{MC}
RECHERCHE

2882170

PAUL RYAN

Des pouvoirs trop grands ?

Un portrait clair et simple de la situation.



Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

La Tribune



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

YVAN
LAMONTAGNE
EST ACCUSÉ
DE MEURTRE
AU DEUXIÈME
DEGRÉ

PAGE 3

CHICANE MORTELLE ENTRE AMIS

**GRÈVE
ÉTUDIANTE**

Charest
exhorte
la CLASSE
à condamner
les actes
de violence

PAGE 7

**Palais
des sports**

Le tableau
coûtera
150 000 \$
de moins
que prévu

PAGE 4

Évasion fiscale

Revenu Québec
aura à l'œil les
100 plus grands
chantiers
de construction

PAGE 17

SAIL EXP
IMPORTATIONS
ITALIENNES
en EXCLUSIVITÉ
Boutique
Rejan Mode
134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

TL 2012
PAIEMENT MENSUEL **388\$** /MOIS
TAUX DE LOCATION **1,5%** /36 MOIS
COMPTANT **6 400\$** OU ÉCHANGE EQUIPEMENT

PRECISION ACURA
SHERBROOKE
4900, boul. Bourque, Sherbrooke • 819 564-8909

MDX SH-AWD 2012
PAIEMENT MENSUEL **488\$** /MOIS
TAUX DE LOCATION **0,5%** /36 MOIS
COMPTANT **9 200\$** OU ÉCHANGE EQUIPEMENT

ACURA
DEVANT

LE LUXE
à tous les niveaux

Transport, préparation et taxe sur climatiseur inclus.

UNE ÉCONOMIE DE 150 000 \$ AU PALAIS DES SPORTS LÉOPOLD-DROLET

Le tableau indicateur coûtera moins cher

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le nouveau tableau indicateur du Palais des sports Léopold-Drolet coûtera 150 000 \$ de moins qu'anticipé, si bien que le dépassement de coûts sera limité à environ 500 000 \$ pour des travaux de rénovation totalisant 4,5 M\$.

Ce dépassement de coûts devra être totalement assumé par les contribuables sherbrookoïses, la subvention de Québec étant limitée à 2 M\$.

Les élus de la Ville de Sherbrooke ont octroyé hier soir le contrat d'achat et d'installation d'un nouveau tableau indicateur à quatre faces doté d'écrans DEL pour diffuser des reprises vidéo. Ce tableau

de milieu de gamme était la dernière pièce manquante au retour du hockey junior à Sherbrooke dès septembre prochain. Le contrat inclut aussi un tableau de pointage à simple face.

Au moment de lancer l'appel d'offres, les fonctionnaires municipaux prévoient devoir dépenser quelque 450 000 \$ pour ce contrat. La compagnie Solotech, de Québec, a finalement soumis un prix de 298 000 \$. C'est 100 000 \$ de moins que le prix proposé par le deuxième plus bas soumissionnaire conforme, et 150 000 \$ de moins que l'évaluation initiale des fonctionnaires.

« C'est exactement le panneau qu'on voulait », se réjouit le président du comité des sports

de la Ville, Bruno Vachon.

Le nouveau tableau indicateur sera installé entre les 23 et 31 juillet prochain en vue d'une mise en service le 1^{er} août 2012.

Une firme réputée

La firme Solotech a implanté des systèmes de pointage dans les arènes de Shawinigan et Rimouski ainsi qu'au Centre Bell, à Montréal. À Shawinigan, le panneau comprend six faces et a coûté environ 750 000 \$, ce qui incluait également la sonorisation.

À Sherbrooke, les quatre écrans DEL auront une largeur de 10 pieds (3,05 m) et une hauteur de 6 pieds (1,83 m). Pour le tableau à simple face, on parle d'une superficie de 24 pieds de largeur (7,31 m) sur 5 pieds de

hauteur (1,5 m).

Les deux tableaux seront utilisés lors des matchs du Phoenix. Pour les autres matchs de hockey, principalement ceux du hockey mineur, on'utilisera que le tableau à face simple.

Même si le dépassement de coûts oscillera finalement autour de 500 000 \$, les élus ont autorisé hier un budget additionnel de 600 000 \$ afin de tenir compte des imprévus de construction.

Les travaux en cours au Palais des sports comportent la construction de 32 loges et de 18 galeries ainsi que le remplacement des bandes et des baies vitrées, notamment.

Rappelons que l'ampleur de la facture totale aurait pu être quelque peu réduite, mais la

Ville a voulu profiter de la présence des travailleurs pour réaliser davantage de travaux à prix moindre, dont la mise à niveau du système de déshumidification de l'édifice de la rue du Cégep.

En février dernier, le conseiller Jean-François Rouleau avait publiquement rabroué le maire Bernard Sévigny pour un dépassement de coûts qu'on anticipait alors entre 500 000 \$ et 1 M \$. Les coûts initiaux n'avaient pas été évalués avec rigueur lors du dépôt de la demande de subvention provinciale de 2 M \$, avait-il déploré. Le conseiller Marc Denault avait aussi émis des réserves sur la gestion de ce dossier. Hier, aucun élu n'a répété ces critiques.



IMACOM, FREDERIC CÔTE

Après avoir mis le feu à une banderole dans le carré Strathcona, des étudiants ont formé une chaîne humaine pendant une bonne demi-heure devant l'hôtel de ville, pour manifester leur mécontentement de n'avoir pu obtenir l'appui des élus dans leurs revendications.

Vaine tentative pour obtenir l'appui des élus

4 La Tribune - Sherbrooke mardi 17 avril 2012

SHERBROOKE — Une cinquantaine d'étudiants opposés à la hausse des droits de scolarité ont tenté en vain d'obtenir l'appui des élus municipaux de Sherbrooke, hier soir. Furieux que le conseil municipal ne prenne pas position, les grévistes ont fait sentir leur mécontentement.

Quelques-uns ont lancé des carrés rouges cartonnés en direction des élus, au moment où ils quittaient en silence la salle du conseil municipal.

Après avoir mis le feu à une banderole dans le carré Strathcona, ils ont formé une chaîne humaine pendant une

bonne demi-heure devant l'hôtel de ville, sous le regard de nombreux policiers qui n'ont finalement pas eu à intervenir. Les élus se préparaient à quitter les lieux par une porte de côté lorsque les manifestants se sont dispersés.

Les élus municipaux de Sherbrooke ont refusé de s'immiscer dans un débat qui relève d'un autre palier de gouvernement. « Nous ne sommes pas insensibles à ce qui se passe », a néanmoins assuré le maire, Bernard Sévigny.

En ne prenant pas position, les élus cautionnent la hausse, ont déploré les porte-parole de l'Association étudiante du

Cégep de Sherbrooke, Marie-Danielle Larocque et Olivier Mercier. Sherbrooke est une ville étudiante et l'augmentation des droits de scolarité entraînera un appauvrissement d'un bon nombre de Sherbrookoïses, ont-ils plaidé.

Au grand dam des grévistes, des policiers ont fouillé les sacs de tous les citoyens à leur entrée à l'hôtel de ville, du jamais vu depuis près d'une dizaine d'années. « Ce n'est pas parce que nous sommes des étudiants que nous sommes des citoyens de deuxième classe », a dénoncé Marie-Danielle Larocque.

— David Bombardier

EN BREF

Le « groupe des neuf » intervient

SHERBROOKE — Le « groupe des neuf », ce regroupement d'élus qui souhaitent conserver davantage de ressources dans les arrondissements de Sherbrooke, a déposé son rapport hier soir à l'hôtel de ville.

« Il est encore temps de discuter et d'influencer », a estimé la conseillère Nicole Bergeron, leader du « groupe des neuf ».

Ces conseillers prônent le compromis. Ils espèrent que les citoyens se déplaceront en grand nombre lors des consultations publiques sur la réduction

du nombre d'élus et les services offerts dans les bureaux d'arrondissement. Ces consultations se tiendront lundi et mardi prochains. Les élus revotont ensuite sur cette épineuse question, le 7 mai prochain.

Nicole Bergeron en a profité hier soir pour régler publiquement ses comptes avec le conseiller Jean-François Rouleau. Ce dernier aurait, selon elle, tenu des propos déplacés à l'endroit du « groupe des neuf » sur les ondes d'une station de radio.

Le programme « capitale culturelle » du Canada abandonné

SHERBROOKE — Sherbrooke ne sera pas la capitale culturelle du Canada en 2014.

Le ministère canadien du Patrimoine abandonnera ce programme à la fin de cette année, en marge des compressions annoncées dans le dernier budget Flaherty.

« C'est une grande, grande déception pour le milieu culture », a déploré hier soir la présidente du comité

de la culture de la Ville de Sherbrooke, Diane Delisle, à l'hôtel de ville.

Plus d'une trentaine d'organismes avaient soumis des projets afin que Sherbrooke obtienne le titre de capitale culturelle du Canada en 2014. L'obtention de ce titre « avait suscité beaucoup d'espoir » et aurait eu des retombées de 2 M \$ pour le milieu culturel estrien, indique Mme Delisle.

Sherbrooke aura son Festibière

SHERBROOKE — La prochaine rentrée scolaire sera plus arrosée qu'à l'habitude à Sherbrooke. Le parc Jacques-Cartier sera l'hôte du premier Festibière de Sherbrooke, les 24, 25 et 26 août prochain. « Ça fait plus de deux ans qu'on travaille sur ce projet », raconte David Vallée, coorganisateur de ce grand rendez-vous brassicole avec son ami Yannick Cleary. Les deux comparses, grands amateurs de bières, jugeaient que les Estriens méritaient d'avoir un festival du houblon dans leur cour.

Pour cette première édition, les deux hommes souhaitent réunir une trentaine de microbrasseries, cidreries et mielleries d'un peu partout au Québec, mais aussi quelques producteurs agroalimentaires. Des microbrasseries d'ici, comme le Siboire et le Boquébière, ont déjà confirmé leur présence. Si la météo est clémente, pas moins de 25 000 visiteurs sont attendus, avance David Vallée. Le prix d'entrée est fixé à 10 \$ par jour, ou à 25 \$ pour les trois jours de l'événement.

— David Bombardier

CÉGEP DE SHERBROOKE

La reprise des cours réclamée

ISABELLE PION

isabelle.pion@atribune.qc.ca

SHERBROOKE — Inquiets pour leurs études, des étudiants de techniques policières évaluent la possibilité de déposer une injonction pour forcer la reprise des cours au Cégep de Sherbrooke. Ces étudiants ont marché aux côtés d'autres camarades las de la grève, hier, dans l'espoir de se faire entendre de la direction du Cégep.

Une centaine d'entre eux se sont rassemblés à proximité du pavillon 10 de l'institution, au coin des rues Kennedy-Nord et Mont-Plaisant. Ils ont déambulé sur les trottoirs jusqu'au pavillon cinq, où se trouvent les bureaux de l'administration. La directrice des services aux étudiants de l'établissement, France Turgeon, a accepté de rencontrer deux étudiantes et d'écouter leurs demandes.

« On ne veut aucune confrontation. Le but, c'est de se faire entendre auprès de la direction et auprès de ceux qui veulent entendre le message », a fait valoir Danny Bélanger, l'un des responsables du rassemblement d'hier. « On est épuisé de regarder la session aller. »

Danny Bélanger est finissant en techniques policières. Son admission à l'École nationale de police du Québec le préoccupe. La date butoir pour la remise du bulletin est le 15 juillet, les tests d'admission doivent avoir lieu le 16 juin. « On a reçu un courriel disant que notre admission était peut-être en danger », explique-t-il. « On est en contact avec un avocat. Les démarches pourraient se faire très rapidement. » Également étudiant en techniques policières et organisateur du rassemblement, Mickaël Marleau attendait des nouvelles d'un avocat, hier.

Se sentent-ils prêts pour les tests d'admission à l'École nationale de police, prévus à la mi-juin? « C'est certain qu'il



Pendant qu'une centaine d'étudiants manifestaient près du Cégep pour réclamer la reprise des cours, plus d'une soixantaine d'autres ont bloqué l'accès de la Société des alcools du Québec (SAQ), hier, pendant environ une heure.

manque des éléments. Nos professeurs sont très compréhensifs, ils nous ont remis beaucoup de choses, mais il manque des éléments de finition », observe Danny Bélanger.

Même s'ils se font entendre aux assemblées générales, certains estiment qu'ils n'ont pas choisi d'être en grève. « On se fait souvent dire qu'on ne nous entend pas assez », commente Marie-Catherine Perreault, une étudiante en administration. « Je respecte le vote, mais là c'est important qu'on retourne

en classe. Ça se prolonge et on ne veut pas être en grève jusqu'à l'été », estime Amélie Pehlemann, une étudiante de sciences de la nature.

Sans anicroche

Certains craignent un affrontement entre les opposants à la hausse des droits de scolarité et ceux qui demandent un retour en classe, mais l'événement s'est déroulé sans anicroche.

En fait, pendant que la centaine d'étudiants scandaient « on veut aller à l'école », plus

d'une soixantaine d'étudiants du Cégep de Sherbrooke ont bloqué l'accès de la Société des alcools du Québec (SAQ) au centre-ville. Ils sont arrivés avant l'ouverture du commerce, prévue à 10 h. Les grévistes ont accepté de quitter les lieux lorsque le Service de police de Sherbrooke (SPS) leur a remis un avis d'éviction. Ils ont quitté peu de temps après l'heure d'ouverture. Certains employés ont attendu leur départ pour rentrer au boulot.

« Le nerf de la guerre, c'est

la perturbation, c'est le fait que ça coûte cher à l'État », a expliqué le responsable des affaires externes de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS), Olivier Mercier. Interrogé sur le rassemblement réclamant une reprise des cours, Olivier Mercier a déploré que les étudiants essaient de passer par-dessus les décisions prises en assemblée générale. Il a estimé que ce n'est pas de cette façon que le mouvement étudiant réussira à faire plier le gouvernement.

TECHNIQUES POLICIÈRES

Les finissants risquent de « passer sous la table »

SHERBROOKE — Craignant les repercussions de la grève pour les finissants de techniques policières, des professeurs du programme au Cégep de Sherbrooke demandent une exemption pour que les cours reprennent.

Le programme de techniques policières du Cégep de Sherbrooke compte environ 61 finissants. Les tests d'admission à l'École nationale de police du Québec sont prévus le 16 juin et tous les documents liés à une demande d'admission (dont le bulletin) doivent être rentrés au plus tard le 15 juillet. La grève, commencée le 1^{er} mars au Cégep de Sherbrooke, commence à être problématique pour ces finissants.

« Si les cours se terminent le

15 juin, ça va être juste », indique le coordonnateur du programme de techniques policières, Tom McConnell. « On a fait une demande d'exemption pour pouvoir commencer les cours jeudi matin. La demande a été faite la semaine dernière. Sinon, on est dans le *trouble*. » Selon M. McConnell, l'École nationale de police n'a pas démontré aucune ouverture jusqu'à maintenant. « Il est minuit moins cinq », indique M. McConnell, qui a assuré l'encadrement du rassemblement des jeunes qui réclament un retour en classe.

Le coordonnateur estime que les finissants sherbrookoïses risquent de passer sous la table ». En ce moment, 12 cégeps offrent la formation de techniques

policières, mais ce ne sont pas tous les établissements qui sont en grève.

Date butoir maintenue

Pour le moment, la date butoir du 15 juillet demeure, mais l'École nationale de police ne ferme pas la porte à la repousser, indique Andrée Doré, conseillère en communication de l'institution. « C'est difficile d'établir un plan précis compte tenu de l'évolution de ce dossier », fait-elle valoir.

Jusqu'ici, des étudiants du Cégep de Sherbrooke ont été exemptés de la grève, dont ceux en stage et ceux qui suivent des cours préalables au stage.

« Pour l'instant, on est capable de rencontrer les exigences

de l'École nationale de police », indique Marie-Claude Dupoy, conseillère en communication au Cégep de Sherbrooke. Si la grève était reconduite au-delà du 20 avril, on va tenter d'insérer techniques policières dans les exclusions. (...) La demande va être discutée avec l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS). Interrogé sur le sujet, le responsable aux affaires externes de l'AECS, Olivier Mercier, indique que les professeurs n'ont qu'à faire leur demande à la direction de l'institution.

Par ailleurs, les étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke ont reconduit la grève, hier, jusqu'à lundi

prochain. Environ 731 étudiants se sont fait entendre. En grève depuis le 5 mars, ils ont reconduit le boycott dans une proportion de 58 %. Le vote s'est tenu à main levée, mais a fait l'objet d'un décompte. La faculté des lettres et sciences humaines compte environ 2000 étudiants. Plus de 5500 étudiants sont toujours en grève à l'UdeS.

L'Association des étudiants de maîtrise et de doctorat en histoire de l'Université de Sherbrooke (AEMDHUS) a aussi reconduit la grève jusqu'à lundi prochain. L'association représente environ 85 étudiants. Au total, ce sont plus de 11 000 étudiants qui sont en grève à Sherbrooke.

— Isabelle Pion

Le trottoir plutôt que la rue



**LUC
LAROCHELLE**
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

La marche d'hier figure dans le top 10 de mes couvertures les plus inusitées. Suivre des grands dans la vingtaine, qui défilent à la queue leu leu en répétant : « on veut aller à l'école, on veut aller à l'école », j'aurai tout vu!

L'idée de ce rassemblement de cégépiens impatientes de retourner en classe avait été spontanément lancée durant une assemblée étudiante. Elle a cheminé avec une poignée d'élèves en techniques policières, pour qui grandit un peu plus chaque jour le risque d'être écartés du premier tour de recrutement de l'École nationale de police, en juillet.

« Nous avons consacré tout notre après-midi de vendredi et une partie de notre journée de samedi à préparer

les pancartes. Nous partons sur le tard, mais mieux vaut tard que jamais », m'a raconté Olivier St-Gelais avant que le défilé des verts se mette en branle.

A force de multiplier les entrevues depuis un mois, les leaders des étudiants opposés à la hausse des droits de scolarité sont devenus de véritables agents de relations publiques. Dans le camp adverse, Dany Bélanger, futur policier, vivait hier son baptême de feu.

« Nous allons marcher côte à côte sur le trottoir au lieu de prendre la rue afin d'étirer le cortège, pour prolonger les effets et donner l'impression que nous sommes nombreux », a-t-il suggéré à ses militants.

Habile stratégie. Il est par contre recommandé de l'appli-

quer avec un peu plus de discrétion quand on veut devenir maître de l'illusion, pour au moins répandre dans la population la perception qu'un contrepois sérieux s'organise et se donner du temps pour recruter d'autres soldats.

Le camp des « verts » (couleur marquant l'acceptation des choix gouvernementaux) ne se leurrerait pas et ne s'attendait pas à ce que la direction Cégep change radicalement de position.

Il visait par contre à obtenir des balises beaucoup plus précises de ce qu'est « une présence significative de manifestants », notion sur laquelle la direction du Cégep base chaque matin sa décision de suspendre ou non les cours.

« Selon nous, il faudrait un minimum de 500 étudiants sur les lignes de piquetage pendant toutes les heures de fonctionnement du Cégep pour que la direction puisse conclure à une présence significative », estime Dany Bélanger.

Malgré cela, ce dernier est peu surpris que cette requête n'ait pas été retenue.

Arborant son traditionnel carré de tissu rouge, le

responsable du comité de mobilisation de l'Association étudiante, William Rheault, observait à distance l'arrivée des dissidents.

« Je trouve ça amusant. Je dois admettre qu'ils m'ont surpris en attirant plus de monde que ce à quoi je m'attendais. Ils ne menacent toutefois en rien la force de nos troupes », a-t-il lancé avant d'aller récupérer sa voiture et quitter le stationnement du Cégep en klaxonnant affablement... pour narguer l'autre camp.

Les verts comme les rouges ont voulu éviter tout affrontement hier. Le responsable aux affaires externes de l'Association étudiante, Olivier Mercier, ne voit pas d'objection à ce que le conseil de grève tienne ses réunions en présence d'une observatrice s'affichant maintenant ouvertement dans le camp adverse.

« Nos réunions sont ouvertes à tous les étudiants, qu'ils partagent ou non nos positions. Il n'y aura pas de discrimination à cet égard », assure M. Mercier.

L'étudiante en question, Laura Cabral, était un peu hésitante à admettre cette cohabitation occasionnelle.

Elle se réjouit de l'ouverture manifestée par les leaders favorables au maintien des moyens de pression.

« Même si le bruit de notre rassemblement avait commencé à courir, je n'ai pas entendu une seule menace. Les dirigeants de l'Association étudiante savent que cela leur donnerait très mauvaise presse », réagit Mlle Cabral.

Inévitablement, même dans le respect, les organisations vont se mesurer. Hier, les verts comptaient une fois et demie plus de représentants que les rouges autour du Cégep. Ceux-ci avaient cependant réuni des foules convaincantes lors des grands rassemblements.

Si, par exemple, les verts récidivaient et devaient venir à surpasser durant quelques jours consécutifs les rouges au moment du décompte journalier servant à déterminer « s'il y a une présence significative de manifestants pour alimenter des craintes pour la sécurité », ils pourraient rendre la direction de l'institution plus hésitante.

Mais il y a plus de chances qu'un tribunal soit appelé à trancher avant la direction du Cégep.

SACCAGE AU BUREAU DE LINE BEAUCHAMP

Un militant de père en fils est accusé

CAROLINE TOUZIN

MONTRÉAL — Déjà inculpé de voies de fait contre des policiers à la suite de l'occupation du cégep du Vieux-Montréal, Félix Généreux-Marotte a été formellement accusé, hier, en lien avec le saccage du bureau de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

L'élève en sciences humaines au cégep du Vieux-Montréal est le fils d'Hans Marotte, un ardent défenseur des droits des chômeurs qui s'est fait connaître à la fin des années 1980 pour avoir grimpé sur la croix du mont Royal et y avoir accroché une

bannière destinée à défendre la loi 101.

M. Marotte avait 20 ans à l'époque, soit le même âge que son fils aujourd'hui. Il avait alors écopé de deux ans de probation et de travaux communautaires. Il est aujourd'hui avocat, responsable des services juridiques au Mouvement Action Chômage.

Félix Généreux-Marotte fait face à quatre chefs d'accusation: introduction par effraction, méfait à l'égard d'un bien d'une valeur de plus de 5000 \$, complot et vol de moins de 5000 \$. Il a été arrêté chez lui samedi matin.

Hier, la poursuite s'est

opposée à ce qu'il retrouve sa liberté. Il demeure donc détenu au moins jusqu'à son enquête sur cautionnement, qui aura lieu aujourd'hui.

Rappelons que vendredi matin, une cinquantaine de militants sont entrés de force dans le bureau de la ministre de l'Éducation, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, y détruisant tout sur leur passage. En quelques minutes, des vitres ont été brisées, le mobilier renversé et les cadres projetés sur le sol.

Soutien

Hier, le jeune homme pouvait compter sur le soutien

d'une quarantaine de militants qui s'étaient déplacés au palais de justice de Montréal pour assister à sa comparution. Son père, aussi présent à l'audience, a rappelé d'entrée de jeu aux médias présents que son fils était présumé innocent.

M. Marotte se dit « très fier » que son fils milite contre la hausse des droits de scolarité. « Félix est chanceux et privilégié. Même si les droits de scolarité augmentent, ses parents ont les moyens de l'envoyer à l'université. S'il se bat, c'est qu'il voit plus loin que son intérêt individuel. Il est capable de voir l'impact de

cette hausse sur la société », a-t-il expliqué.

Le jeune homme était en liberté provisoire au moment du saccage au bureau de la ministre Beauchamp. Il fait partie des 29 jeunes qui ont été accusés le mois dernier d'attribution illégale, de méfait et d'entrave au travail des policiers au terme de l'occupation du cégep du Vieux-Montréal, survenue dans la nuit du 16 au 17 février. Il est toutefois le seul à avoir aussi été accusé de voies de fait contre les policiers. Il avait été remis en liberté provisoire en s'engageant notamment à ne pas troubler la paix. (La Presse)

6 La Tribune - Sherbrooke mardi 17 avril 2012

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

INFINITI SHERBROOKE.COM



VÉHICULES D'OCCASION
CERTIFIÉS



UN CHOIX IMCOMPARABLE
DES VÉHICULES PRESQUE NEUFS
DES PRIX JUSQU'À 50% INFÉRIEURS
à la valeur d'origine

Financement à l'achat
EXCEPTIONNEL 0,9%
à partir de

INFINITI DE SHERBROOKE

4280, boul. Bourque, Sherbrooke 819-823-8008
www.infinitisherbrooke.com

La CLASSE doit condamner les actes de violence, dit Charest

PASCALLE BRETON ET EMILIE BILODEAU

MONTREAL — Jean Charest exige que la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) condamne les actes de violence si elle veut participer à la table de discussion avec le ministre de l'Éducation et les fédérations étudiantes. Le premier ministre a posé cette condition hier pour la plus radicale des trois organisations étudiantes.

«Il y a des cocktails Molotov qui ont été déposés devant les bureaux de quatre élus, d'autres élus se sont retrouvés avec des bidons d'essence sur leur propriété privée, et il y a eu le sacage du bureau de la ministre Beauchamp. Il est temps de dire haut et fort que c'est inacceptable», a déclaré M. Charest lors d'un point de presse.

Plus tôt dans la journée, la CLASSE avait pourtant joint sa voix à celles des fédérations étudiantes collégiales et universitaires en se dissociant des actes de violence. Les trois organisations ont toutefois refusé de les condamner, affirmant qu'elles ne veulent pas se substituer aux tribunaux.

La Coalition, qui assure ne pas encourager la violence,



LA PRESSE, NINON PEDNAULT

Tandis que le premier ministre Jean Charest exigeait hier que la CLASSE condamne les actes de violence si elle veut participer à la table de discussion avec le ministre de l'Éducation, les deux porte-parole de ce regroupement, Jeanne Reynolds et Gabriel Nadeau-Dubois, ont rappelé que c'est aux membres de décider, en assemblée générale, s'ils souhaitent condamner les gestes de vandalisme.

devera durcir son discours sur le vandalisme si elle veut participer à la mise en place de la commission pour assurer une saine gestion des universités, annoncée dimanche par Line Beauchamp. «La FEUO et la FECQ ont trouvé le moyen de s'en dissocier de manière claire, ce qui n'est pas le cas de la

CLASSE, a dit M. Charest. La violence, ce n'est pas un débat de mots. Quand on intimide les gens et qu'on met des cocktails Molotov devant des bureaux de députés et qu'on sacage des bureaux, c'est inacceptable.»

La CLASSE veut discuter
Le co-porte-parole de la

CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, a rappelé que c'est aux membres de décider, en assemblée générale, s'ils souhaitent condamner les gestes de vandalisme.

«La CLASSE se dissocie de ces gestes-là. Je réitere que ce ne sont pas des moyens qu'elle utilise, ce sont des moyens qu'elle n'a jamais utilisés. Cela dit, il y a assez de tribunaux au Québec pour condamner les gens», a-t-il assuré lors d'une conférence de presse tenue plus tôt dans la journée.

La CLASSE considère par ailleurs faire un geste d'ouverture en voulant s'asseoir avec le ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, même si la question de la hausse des droits de scolarité enjeu de la grève n'est pas expressément à l'ordre du jour.

«La CLASSE prend acte de l'augmentation des tensions dans les derniers temps. La CLASSE est prête à faire sa part pour contribuer à diminuer ces tensions. On est prêt à s'asseoir avec le ministre», a déclaré M. Nadeau-Dubois.

Réunion compromise?

La tenue d'une réunion est encore loin d'être inscrite aux agendas des organisations

étudiantes et de la ministre.

Hier encore, la présidente de la FEUO, Martine Desjardins, a réaffirmé que la présence de la CLASSE est une condition sine qua non à la participation de la FEUO.

«Si la ministre refuse, on va reconsidérer la chose avec nos associations, on va se consulter de nouveau. Mais présentement, mon mandat est très clair. Je dois exiger la présence de la CLASSE et de la FECQ», a indiqué Mme Desjardins, qui attend toujours un appel du cabinet de la ministre pour connaître la date de la rencontre.

De son côté, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) entend participer à la réunion coûte que coûte.

Les membres ont demandé «qu'on participe au processus de discussion le plus rapidement possible, parce que les gens sont inquiets pour leur trimestre. Les gens veulent que le conflit se règle. Ils pensent qu'on ne peut pas se passer d'un espace de discussion», a affirmé le président, Leo Bureau-Blouin.

Advenant cette situation, le premier point à l'ordre du jour serait de négocier la présence de la CLASSE à des réunions subséquentes, a-t-il ajouté.

(La Presse)

LE GRAND MÉNAGE

Évènement service printanier

PNEUS
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX*

REMISSAISON POSTALE DU FABRICANT DE PNEUS POLYVALENT ATTENDRIE

POUR UN TEMPS LIMITE, RÉBATS ALLANT JUSQU'À **100\$**

PAR ENSEMBLE DE 4 PNEUS POUR LA PLUPART DES MARQUES.

120\$

PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS **MOTORCRAFT** INCLUANT L'INSTALLATION

La Protection Ford

UN RENOUVEAU POUR VOS FREINS, GRÂCE À LA PROTECTION FORD, DE POLYVALENT BIEN ÊTRE LA DERNIÈRE FOIS QUE VOUS AVEZ À ACHETER DES PLAQUETTES OU DES SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT, TANT QUE VOUS POSSÉDÉZ VOTRE VÉHICULE.*

POUR SEULEMENT **149,99\$****

LE PLAN

C'EST BIEN PLUS QUE DE L'HUILE ET UN FILTRE.

*Des techniciens certifiés de Ford utilisant des pièces certifiées Ford

La vérification des courroies, des liquides et des pneus ne va pas sans une inspection jusqu'à 83 points.

*Entretien régulièrement votre véhicule avec « le Plan » pourrait vous faire économiser jusqu'à 350\$ de carburant par année.†

59,99\$*

L'évènement « Grand Ménage » se poursuit jusqu'au 30 avril 2012.

Confiez votre Ford aux techniciens certifiés Ford; ils savent exactement ce dont votre véhicule a besoin.

Ford

Service

Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford. Pour obtenir plus de détails sur nos offres, consultez votre conseiller technique ou notre site Web.

* Les prix sont basés sur le prix de vente au public de la Ford Focus. Les prix peuvent varier en fonction de la configuration et de la région. ** Le prix est basé sur le prix de vente au public de la Ford Focus. Les prix peuvent varier en fonction de la configuration et de la région. † Les économies de carburant sont basées sur un véhicule Ford Focus de 2012. Les économies de carburant peuvent varier en fonction de la configuration et de la région. Les prix sont basés sur le prix de vente au public de la Ford Focus. Les prix peuvent varier en fonction de la configuration et de la région.

Sherbrooke mardi 17 avril 2012 - La Tribune

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com | 1-877-477-2244 | 100% RECYCLED PAPER
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW



**DENIS
DUFRESNE**
ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Vivement une sortie de crise

Après neuf semaines d'absence de réel dialogue avec le mouvement étudiant, la ministre de l'Éducation Line Beauchamp ouvre la porte à la négociation en proposant une commission indépendante permanente sur la gestion des universités.

Mais elle refuse toujours d'aborder la question des droits de scolarité.

Il s'agit de la deuxième tentative de rapprochement de la ministre Beauchamp. Peu avant Pâques, elle avait proposé une bonification du régime de prêts et bourses, de même qu'un mode de remboursement des dettes d'études proportionnel au revenu, une offre qui avait été rejetée aussitôt par le mouvement étudiant.

Après des semaines de marches de protestation et d'appels à la négociation de la part des étudiants opposés à la hausse des frais de scolarité de 1625 \$ par année sur cinq ans, il est plus que temps que le gouvernement et les associations étudiantes se mettent à table et tentent d'en arriver à une entente.

L'État, et le premier ministre Jean Charest au premier chef, a la responsabilité d'assurer la paix sociale et de tenter de trouver un terrain d'entente avec les associations étudiantes.

Jusqu'ici, il s'est plutôt cantonné dans un rôle d'observateur, réitérant à l'occasion les propos de sa ministre, malgré une véritable situation de crise, qui risque de dégénérer.

L'immense majorité des 170 000 étudiants collégiaux et universitaires en grève s'opposent à la violence et au vandalisme.

Mais lorsqu'un conflit perdure et que ses protagonistes sentent qu'on refuse de les entendre, il est presque inévitable que des éléments radicaux décident de poser des gestes d'éclats, comme occuper des locaux en dépit d'injonctions des tribunaux, ou même des actions violentes, comme le saccage de bureaux de ministres du gouvernement, comme on l'a vu à Montréal.

Ces gestes sont évi-

demment inacceptables et desservent la cause des étudiants.

Même si elles refusent de les condamner, les associations étudiantes, y compris la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), se dissocient de ces actes.

Il est toutefois très déplorable que la ministre Beauchamp refuse d'inviter aux discussions la CLASSE, réputée plus radicale. Cela peut être vu comme une stratégie pour diviser le mouvement étudiant et ne contribuera certainement pas à faire avancer les choses.

L'immense majorité des
170 000 étudiants
collégiaux et
universitaires en grève
s'opposent à la violence
et au vandalisme.

Il sera bien sûr intéressant de connaître le mandat et les pouvoirs réels de la future commission sur la gestion des universités qui, au cours des dernières années, ont investi massivement dans le béton et versé dans certains cas des indemnités de départ très généreuses à leurs recteurs. Sans oublier le versement d'une année de salaire aux employés de l'Université de Sherbrooke qui prennent leur retraite, comme l'a dévoilé dernièrement notre chroniqueur Luc Larochelle.

Un sondage CROP démontrait il y a peu que la majorité des Québécois (61 pour cent) s'oppose au gel des droits de scolarité, mais demande en même temps que le gouvernement négocie avec les associations étudiantes.

Il est donc plus que temps que les deux parties entrent en négociations.

Mais les étudiants devront mettre de l'eau dans leur vin s'ils veulent un dénouement de la crise.

Car il ne reste plus qu'une très mince marge de manœuvre pour sauver les sessions d'hiver.

Des vandales ciblent les bureaux de ministres libéraux



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Des gestionnaires d'« occasion »

Depuis quelques semaines, la gestion des universités est le sujet de l'heure dans tous les médias. *La Tribune* ne fait pas exception avec d'excellentes chroniques de Luc Larochelle sur le sujet.

Le vrai problème est la façon dont les exemples de mauvaise gestion sont traités par les principaux intéressés. Que ce soit le « on était dû pour avoir un bâtiment universitaire » (*La Tribune*, 8 sept 2010) lâché par le vice-recteur Alain Webster, en parlant du campus de Longueuil, ou le « il n'y a pas de quoi prétendre que nous vivons grasement » (*La Tribune*, 13 avril 2012), du vice-recteur Martin Buteau, au sujet de l'année de salaire versée aux employés qui quittent l'université ou le « tout ça a été fait selon les us et coutumes » (*La Tribune*, 12 mars 2012), de l'ancien doyen de la Faculté de médecine, Réjean Hébert, concernant sa prime de ressourcement de 115 000 \$ ou encore le délicieux « rien me paraît abusif là-dedans » (*La Tribune*, 17 mars 2012) de Bruno-Marie Béchar, au sujet des 400 000 \$ reçus après son séjour comme recteur, force est de constater que les dirigeants de nos universités (du moins à Sherbrooke) sont dangereusement déconnectés de la réalité.

Aussi longtemps que les recteurs ou « gestionnaires d'occasion » se contenteront de se comparer entre eux pour se conforter dans leur bonne gestion, le gouvernement pourra toujours augmenter leur financement, il n'y en aura jamais assez.

Antoine-Olivier Parenteau
Sherbrooke

Cessez de nous prendre pour des idiots

Une pétition lancée il y a quelques jours recueille déjà plus de 50 signatures de personnes opposées au retour d'un bar à la place du défunt Summum, au sommet de la côte King.

Les nombreux problèmes de sécurité et de tapage nocturne justifient toute démarche collective en vue de sensibiliser autour la population en général que nos représentants municipaux sur la nécessité de ne pas reconduire le ou les permis pour un tel commerce en face d'une école et au cœur d'un quartier résidentiel.

Même s'il est possible que la réglementation municipale actuelle permette seulement de diminuer la capacité du bar et qu'un changement de zonage n'empêcherait pas son exploitation au même endroit, nous refusons de baisser les bras, comme semble le faire notre conseiller de quartier, Serge Paquin.

Nous entendons accentuer la pression sur nos élus qui semblent trop souvent oublier, sauf durant les quelques semaines précédant des élections municipales, qu'ils se sont engagés à nous écouter et à nous représenter.

En tant que résident du secteur, je sollicite tous les Sherbrookoïses soucieux de leur qualité de vie de joindre les signataires de la pétition.

Nous nous présenterons à l'assemblée du conseil municipal du début de mai pour déposer notre requête et demander à nos dirigeants élus de tenir compte de nos préoccupations légitimes autrement que par des règlements municipaux ou d'éventuelles rafales de règlements en 2013 ou, autant dire, aux calendes grecques.

Claude Castonguay
Sherbrooke

Sit-in devant la Chambre de commerce



RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les groupes affiliés à la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) à Sherbrooke ont choisi de cibler hier la Chambre de commerce.

Ils étaient environ 150 étudiants à occuper les locaux à l'angle des rues King et Wellington une bonne partie de la matinée.

Le porte-parole de l'Association générale des étudiants et étudiants de maîtrise et doctorat en lettres et communication de l'Université de Sherbrooke (AGEMDELCUS) Olivier Robichaud, explique que la Chambre de commerce de Sherbrooke a été ciblée à la suite d'une déclaration publique de son président Dany Sévigny en faveur de la hausse des frais de scolarité au nom de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

«L'éducation n'est pas un bien que l'on achète, mais bien un service public qui doit profiter à l'ensemble de la société», estime M. Robichaud.

Les manifestants avaient commencé leur journée au 200 Belvédère devant le bureaux du gouvernement du Québec notamment celui du ministère de l'Éducation.

Ils ont pris la route vers la Chambre de commerce de Sherbrooke à l'angle King et Wellington. Ce n'est que sous le menace d'un avis d'éviction et la forte présence policière que les étudiants ont levé leur siège.

Pendant qu'un lieutenant du SPS les informait des



IMACOM, FREDERIC CÔTE

Près de 150 étudiants ont bloqué l'accès aux bureaux de la Chambre de commerce de Sherbrooke, hier, pour protester contre la prise de position de l'organisme en faveur de la hausse des droits de scolarité.

conséquences du non respect de l'avis d'éviction, l'unité de contrôle de foule attendait leur réaction pour intervenir. Un refus d'obéir aurait entraîné des arrestations et la remise de constats d'infraction de 146 \$ pour refus de quitter les lieux après avoir obtenu l'ordre de le faire.

«Les étudiants ont le droit de revendiquer et de présenter leur point de vue comme nous avons pris position en faveur de l'augmentation des frais de

scolarité. Tout augmente dans notre société. Cependant, ce que j'accepte moins c'est l'attitude arrogante de six ou sept d'entre eux qui ont pris la bourse d'une employée pour nous faire sortir à l'extérieur», explique la directrice générale de la Chambre de commerce de Sherbrooke Louise Bourgault.

Les étudiants ont levé leurs blocus en scandant «Un peuple uni, ne sera jamais vaincu». Par la rue Wellington Sud, ils ont pris la direction du

quartier général du SPS où ils ont demandé la libération de leur collègue arrêté plus tôt en matinée.

C'est le capitaine à la division des enquêtes criminelles Daniel Adams qui les a accueilli en leur disant que leur camarade comparaitrait détenu au palais de justice de Sherbrooke. Les manifestants sont restés plusieurs minutes à chanter, livrer des discours et scander des slogans sous forte surveillance policière sur la rue Maurice-Houle.

En après-midi, ils ont mis le cap sur l'édifice Raynald-Fréchette pour assister à la comparution de leur camarade de la CLASSE. Ils étaient une soixantaine à assister pacifiquement à sa comparution devant le tribunal.

Ils ont attendu Nicolas Lachance-Barbeau de longue minutes avant qu'il ne soit libéré. C'est en héros qu'ils l'ont accueilli à sa sortie des cellules du palais de justice de Sherbrooke.

Un étudiant arrêté est remis en liberté



IMACOM, FREDERIC CÔTE

Nicolas Lachance-Barbeau, un étudiant universitaire qui célébrait hier ses 27 ans, a été libéré après avoir été accusé de voies de fait et d'entrave au travail des policiers.

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est avec un joueur en moins pour participer à leurs manifestations contre la hausse des frais de scolarité que les étudiantes affiliées à la CLASSE pourraient poursuivre leurs actions à Sherbrooke.

Pour la première fois depuis le début de la grève étudiante à Sherbrooke en mars dernier, un étudiant a été arrêté par le Service de police de Sherbrooke et fait face à des accusations criminelles.

L'un des porte-paroles de l'Association générale des étudiants et étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLSH), Nicolas Lachance-Barbeau, a probablement été mis hors circuit en se faisant émettre des conditions de remise en liberté par le tribunal.

Alors que les agents du SPS demandaient aux étudiants de la Coalition large de l'Association

pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) qui occupaient les locaux de la Chambre de commerce de Sherbrooke de leur donner accès, l'individu aurait bousculé l'un des policiers.

Des charges de voies de fait et d'entrave au travail des policiers ont été déposés contre cet universitaire qui fête ses 27 ans aujourd'hui. Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec l'a remis en liberté après lui avoir imposé des conditions dont celle de ne plus mettre les pieds à la Chambre de commerce de Sherbrooke et ne plus être en présence du policier Robert Pednault, la victime alléguée au dossier qui est membre de l'état-major du SPS, donc souvent présent lors des manifestations étudiantes.

Une fois libéré, Nicolas Lachance-Barbeau n'a pas voulu se prononcer sur son éventuelle participation à d'autres manifestations étant donné cette condition qui lui a été imposée

ou commenter les circonstances de son arrestation. Devant ses camarades de la CLASSE, il a cependant mentionné que le mouvement allait continuer.

«Ils essayent de nous casser avec des arrestations ou des injonctions. Les étudiants sont cependant déterminés à faire plier le gouvernement. Nous allons continuer à être dans le chemin du gouvernement», a avertit l'homme de 27 ans qui reviendra devant le tribunal de 27 juin prochain.

Le capitaine à la surveillance du territoire au SPS Dany McConnell explique que le SPS cherchait à sécuriser l'intérieur des bureaux de la Chambre de commerce de Sherbrooke lorsque l'altercation est survenue.

«Nous avions toujours obtenu une bonne collaboration de la part des étudiants depuis les début des manifestations. Cette fois, ils ne nous ont pas laissés rentrer lorsque nous avons voulu constater de la sécurité des gens à l'intérieur des locaux

de la Chambre de commerce. Nous constatons que dans leurs actions et leurs slogans, le discours des étudiants a changé. La situation peut devenir problématique lorsqu'ils nous empêchent de faire notre travail», explique le capitaine McConnell.

Olivier Mercier de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke constate que le SPS est plus prompt à sévir à l'endroit des étudiants depuis vendredi dernier. Il cite notamment l'émission de constats d'infraction à des manifestants sur la rue King Est, la fouille à l'entrée de l'hôtel de ville de Sherbrooke lundi soir ainsi que l'arrestation de leur collègue hier matin.

«À Sherbrooke, on n'utilise plus les arguments économiques. On a mis le débat d'idées de côté pour marcher par la répression. On leur envoie un message que ce n'est pas à coup d'amende, de bouclier et de matraque qu'on va nous faire plier», a lancé Olivier Mercier aux autres manifestants.

4 La Tribune - Sherbrooke mercredi 18 avril 2012

Une injonction demandée à l'UdeS

Six étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines veulent une reprise des cours

RENE-CHARLES QUIRION
ET ISABELLE PION

SHERBROOKE — Six étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke s'adressent aux tribunaux pour obtenir la reprise de leurs cours.

Comme plusieurs de leurs confrères au Québec, ils demandent à la Cour supérieure de prononcer une injonction interlocutoire pour la levée des piquets de grève.

Hier après-midi au palais de justice de Sherbrooke, ils ont déposé un document au soutien de leur requête où ils stipulent qu'il y a urgence à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises « pour garantir l'accessibilité légitime aux salles de cours et étudiants dûment inscrits à l'Université de Sherbrooke ».

Leur requête pour qu'une injonction provisoire soit d'abord ordonnée sera présentée cet après-midi au palais de justice de Sherbrooke.

Ils invoquent l'urgence d'émettre une injonction, car le conflit qui dure depuis cinq semaines menace la réussite de leur session. Ils invoquent aussi la tension qui augmente sur le campus entre les deux camps « ayant causé certaines altercations ».

Lors des entrevues avec les médias à la suite du dépôt de l'injonction, une trentaine d'étudiants arborant le carré rouge contre la hausse des frais de scolarité observaient la scène. C'est sous escorte policière que les six étudiants au carré vert ont été reconduits à leur voiture.

« Le climat d'intimidation en est rendu à un point où nous avons peur. Nous avons essayé de nous faire entendre par la voie démocratique lors des assemblées étudiantes, mais nous sommes sans cesse intimidés. C'est leur choix de ne pas aller à leurs cours, mais ils ne peuvent plus bloquer l'accès. Ils doivent



Six étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'UdeS demandent à la Cour supérieure de prononcer une injonction interlocutoire pour la levée des piquets de grève.

trouver d'autres moyens que nous interdire l'accès à nos salles de cours », estime l'une des porte-parole du groupe qui a déposé l'injonction, Amélie Carrier.

Judiciarisation croissante

Cette dernière mentionne que le dépôt d'une injonction permettra de faire entendre la voix de ceux qui sont tenus au silence dans le débat étudiant.

Partout dans la province, le conflit entre les étudiants et le gouvernement se judiciarise de plus en plus. Plus le temps passe, plus les injonctions se multiplient, tant du côté des étudiants que des institutions. Des étudiants du Cégep de Rosemont et de l'Université Laval y ont notamment eu recours pour assister à leurs

cours. L'Université de Montréal, entre autres, a aussi eu accès à ce recours juridique.

Coordonnatrice à l'AGEFLESH, Isabelle Houle indique qu'elle n'est pas surprise du dépôt de l'injonction : la rumeur courait depuis un temps déjà, fait-elle valoir. « Pour l'instant, l'injonction est déposée. On doit voir si c'est accordé. On ne peut pas spéculer », a-t-elle commenté.

La Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS) entend pour sa part supporter l'AGEFLESH : reste maintenant à voir de quelle façon cette aide va se formuler, selon la présidente, Jessica Gaouette. Selon elle, des professeurs se sont déjà manifestés pour appuyer l'AGEFLESH. « On trouve que

c'est dommage de judiciariser une question politique. On veut continuer dans un processus démocratique », note Mme Gaouette. Elle a déploré ce recours, d'autant plus que l'UdeS n'entendait pas utiliser une telle option. La FEUS et l'AGEFLESH avaient été visées par une mise en demeure déposée par un étudiant à la fin mars, mais l'affaire n'a pas eu de suite.

Un étudiant de sciences humaines du Cégep de Sherbrooke, Jean Lessard, a rencontré les demandeurs étudiants de l'UdeS, hier, pour avoir plus d'informations sur la marche à suivre. Le jeune homme qui pilote le dossier d'une demande d'injonction explique que celle-ci représenterait une

vingtaine de personnes de l'établissement collégial. « Si à l'assemblée générale de vendredi la grève était reconduite, on va aller déposer l'injonction. » « Qu'on soit pour ou contre la hausse des droits de scolarité, ce qu'on veut, c'est de retourner à l'école. »

L'UdeS a préféré ne pas commenter, préférant attendre la suite des choses.

Par ailleurs, si la grève était reconduite au Cégep de Sherbrooke vendredi, les finissants de techniques policières pourront bénéficier d'une exemption et reprendre les cours lundi. Cette demande a été faite par les professeurs du programme, qui s'inquiétaient des admissions à l'École nationale de police.

La CSQ réitère son appui au mouvement

ISABELLE PION

isabelle.pion@atribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des représentants syndicaux, dont le président de la CSQ, Réjean Parent, ont réitéré leur appui au mouvement étudiant, hier.

« On demande au gouvernement de respecter les décisions démocratiques », a indiqué le président par intérim du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), Claude Legris, faisant allusion aux votes de grève des assemblées générales étudiantes. « À l'heure actuelle, l'endettement des étudiants québécois est inférieur à celui des étudiants ontariens. Le gouvernement veut-il

le rendre à la même hauteur? » Plusieurs instances syndicales, dont la CSQ, ont déjà appuyé le mouvement étudiant. M. Legris était d'ailleurs présent lors de l'annonce de la création du mouvement Estrie contre la hausse.

« Dans la prochaine décennie, 1,4 M d'emplois seront à pourvoir. Plus de 70 % d'entre eux vont nécessiter une éducation supérieure. Le Québec n'a pas les moyens de perdre des étudiants », a fait valoir le président de la CSQ, Réjean Parent. M. Parent était en Estrie dans le cadre d'une tournée en prévision du 40e congrès de la CSQ, qui doit se dérouler fin juin à Québec. Il devait aussi

rencontrer le directeur général de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), Michel Bernard. La question des compressions dans le milieu scolaire devait être à l'ordre du jour.

Réjean Parent a rappelé ses inquiétudes dans ce dossier. À la suite du dépôt du budget provincial, les commissions scolaires savent qu'elles devront faire face à des compressions budgétaires, mais elles ne savent pas encore de quel ordre seront les coupes dans leur organisation, et ce, même si elles sont en exercice de préparation budgétaire. Elles attendent toujours les règles budgétaires du ministère de l'Éducation.

Réjean Parent a souligné que si la grève étudiante fait couler beaucoup d'encre ces jours-ci, on peut s'attendre à ce que les coupes budgétaires fassent aussi les manchettes très prochainement.

M. Legris et M. Parent également accompagnés de Mathieu Couture, vice-président aux communications du Syndicat du personnel tecUique et administratif de la CSRS.

Rappelons que dans ce dossier, le gouvernement libéral estime que dans cinq ans la hausse des droits de scolarité fera passer la contribution financière des étudiants à 17 %, ce qu'il estime être une « juste part ». La facture des étudiants

augmentera de 325 \$ par année pendant cinq ans à compter l'automne.

Poursuite de la grève

Par ailleurs, les quelque 400 étudiants d'éducation physique de l'UdeS ont reconduit la grève jusqu'à vendredi dans une proportion de 53 %. Ils en étaient à leur 27^e jour de grève hier. L'Association générale des étudiants d'éducation physique (AGEEP) tiendra une marche demain, qui sera entrecoupée d'activités sportives. Cette manifestation sportive se déroulera de façon sécuritaire et sans perturbation, assure le président de l'AGEEP, Alexandre Dion.

Sherbrooke mercredi 18 avril 2012 - La Tribune 5

La Tribune

APRÈS L'INJONCTION, LE RALLIEMENT

Les grévistes rencontrent la direction de l'UdeS ce matin avant la reprise normale des cours ordonnée par le juge

5 PAGES

IMACOM, JOCELYN RIEUNDEAU

« SHERBROOKE EST EN MARCHÉ »

Avec la création de 5000 emplois nets au cours de la dernière année à Sherbrooke, dont 518 dans cinq filières-clés de l'économie du savoir, la présidente de Sherbrooke Innopole, Manon Laporte, n'hésitait pas à affirmer que « Sherbrooke est en marche », hier, alors que son organisme déposait son rapport annuel, en compagnie de son directeur général, Pierre Bélanger, et du maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny.

PAGES 4 ET 5



LE PHOENIX discute avec Sylvain Lefebvre

PAGE 37

SAIL EXP
Importations Italiennes en EXCLUSIVITÉ
Boutique *Rejan Mode*
134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

LES NOUVEAUTÉS SONT ARRIVÉES

Nikon D5100 / 18-55mm VR
739.99\$
rabais de 50\$

Coolpix P510
429.99\$
rabais de 20\$

Coolpix S6200
169.99\$
rabais de 30\$

ZONE IMAGE ESTRIE
TOTALEMENT PHOTO
ZONEIMAGEESTRIE.COM
1306, rue King Ouest
Sherbrooke QC J1J 2B6
Tél. : 819.565.0000

Du tribunal à la rue

Vive réaction à l'injonction pour la reprise des cours



RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Vive réaction hier soir à Sherbrooke à la suite d'une décision du tribunal d'accorder une injonction interlocutoire provisoire pour permettre la tenue des cours à l'Université de Sherbrooke.

Le débat étudiant sur la hausse des frais de scolarité a pris des allures de lutte sociale avec plus de 500 personnes qui se sont rassemblées devant le palais de justice de Sherbrooke avant de prendre la rue.

C'est un appel spontané des étudiants en grève de l'Université de Sherbrooke à la suite de la décision du tribunal qui a permis de mobiliser cette foule en deux heures.

« Notre combat commence à ressembler à un mouvement populaire, solidaire et combatif », a lancé aux manifestants l'un des porte-parole de l'Association des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH), Nicolas Lachance-Barbeau.

Après un rassemblement devant le palais de justice de Sherbrooke, le groupe s'est mis en marche. Si les traditionnels slogans étudiants étaient encore présents, les messages contre l'injonction émise par le juge Gaëtan Dumas, certains à connotation sociale et même révolutionnaire se sont fait

entendre.

Le mouvement spontané a pris la direction de l'Université de Sherbrooke où les leaders étudiants ont sollicité une rencontre avec le rectorat. Défiant l'ordonnance du tribunal de ne pas manifester sur le campus, les étudiants ont obtenu la permission de discuter avec les autorités universitaires.

Ils ont obtenu une rencontre

avec la direction de l'UdeS à 9 h ce matin et la permission de manifester à l'intersection du boulevard Université et du chemin Sainte-Catherine à l'endroit où les employés de soutien de l'institution ont manifesté tout l'automne. Les leaders étudiants ont d'ailleurs invité non seulement leurs confrères, mais toute la population à se joindre à eux à compter de 7 h 30 ce matin.

Risques de radicalisation

La présidente de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS), Jessica Gauvette croit que le mouvement ne fait que commencer à grandir.

« Les gens se sont mobilisés rapidement à la suite de cette injonction. Nous avons reçu des appuis de Montréal et Québec. Nous avons peur

que cette injonction invite à la confrontation, à la radicalisation. Le juge a étendu à tout le campus une injonction déposée par onze étudiants d'une seule faculté. Le combat que nous avons entrepris, nous allons le mener à terme », assure Jessica Gauvette.

« Nous sentons que les gens veulent être avec nous dans la rue. Cette injonction vise à briser notre lutte politique en la transportant sur le terrain juridique. Les gens semblent préoccupés et inquiets de cette atteinte à la démocratie étudiante », explique l'une des leaders étudiantes de la faculté des lettres et sciences humaines (FLESH), Geneviève Bruneau.

Nicolas Beaudoin du mouvement « Estrie contre la hausse » estime que la situation est rendue critique avec l'ordonnance prononcée par le tribunal.

« C'est une tentative de détourner le débat. C'est une dérive dangereuse de nier la démocratie étudiante. On vient leur dire qu'ils ne sont plus des interlocuteurs valides dans le débat politique. On envoie un message à toute une génération qu'on n'écoute pas leur voix. C'est une attitude méprisante qui pourrait dégénérer. C'est une génération que l'on sacrifie sur l'autel de l'injonction et de la répression policière », croit cet enseignant au Cégep de Sherbrooke.

Au moment de mettre sous presse, les manifestants avaient quitté pacifiquement le campus et reprenaient la rue pour retourner au palais de justice de Sherbrooke.



IMACOM JOCELYN RIENDEAU

C'est un appel spontané des étudiants en grève de l'Université de Sherbrooke à la suite de la décision du tribunal qui a permis de mobiliser cette foule en deux heures.

Gabriel Nadeau-Dubois victime de menaces

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

MONTREAL — Inquiétée par des menaces visant sa personne, l'une des têtes d'affiche du mouvement de grève étudiante a décidé de prendre les choses en main. Gabriel Nadeau-Dubois

a officiellement porté plainte, hier, dans un poste de quartier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), a appris *La Presse*.

La plainte cible un internaute qui lui aurait fait parvenir un courriel intimidant. L'individu

annonce à M. Nadeau-Dubois que des gens sont à sa recherche et qu'il devrait par conséquent limiter ses apparitions publiques. Un internaute utilisant le même nom ou pseudonyme lui ferait parvenir des insultes depuis un certain

temps par l'entremise des réseaux sociaux.

Joint en début de soirée hier, Gabriel Nadeau-Dubois a confirmé avoir officiellement porté plainte aux autorités.

« Déjà, depuis deux ou trois semaines, l'individu m'envoyait

beaucoup de messages haineux sur les différents réseaux sociaux. Je les avais ignorés jusqu'à tout récemment, a-t-il relaté. Sauf qu'il y a quelques jours, j'ai reçu un courriel de sa part qui me menaçait directement et physiquement. » (*La Presse*)

La Tribune

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454

redaction@latribune.qc.ca /

télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /

télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:

819 564-2222

télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466

1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	23 à 28
Arts et spectacles	15 et 16
Décès	28 à 31
Économie	19 à 21
Horoscope	26
Loterie	13
Monde	14
Mots croisés	26
Opinions	10
Sports	33 à 39

MÉTÉO

Justin, 7 ans
École Champlain

AUJOURD'HUI

SOLEIL ET
NUAGES

MAX.: 18° MIN.: 2°

Lever du soleil: 5 h 54
Coucher du soleil: 19 h 40

VENDREDI
pluie intermittente, max.: 13° min.: 2°

SAMEDI
averses, max.: 20° min.: 8°

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

Les nouvelles de l'heure...

latribune.qc.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Gabriel Nadeau-Dubois est comme un instructeur de hockey: il est contre la violence mais ne condamne pas ses joueurs violents.

Les cours reprennent à l'UdeS

Le tribunal accorde l'injonction provisoire et repousse les manifestants hors du campus

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE – Les étudiants des facultés en grève de l'Université de Sherbrooke peuvent reprendre leurs cours.

Le juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure a accordé hier une injonction interlocutoire provisoire afin que les manifestations des opposants à la hausse des frais de scolarité laissent accès aux salles de cours à ceux qui souhaitent y accéder.

Le magistrat va même plus loin en expulsant les manifestations du campus. Il ordonne aux étudiants de l'Université de Sherbrooke et à toute autre personne de tenir les manifestations à au moins 25 mètres des entrées de l'institution.

Onze étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLESH) avaient déposé une requête pour demander aux tribunaux d'intervenir afin qu'ils puissent reprendre leurs cours et terminer leur session. Ils plaident notamment l'urgence de la situation étant donné que la session se termine le 27 avril, que le début des stages, des emplois d'été, la diplomation de certains, les cours préalables ou des sessions à l'étranger sont compromises.

Le juge leur donne raison et accorde l'ordonnance à l'ensemble des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Il ordonne à l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'UdeS (AGEFLESH) et aux autres étudiants à laisser libre accès aux établissements et pavillons où sont dispensés les cours et cesser toute intimidation, piquetage, menaces et manifestations ayant pour effet d'empêcher l'accès aux cours et la tenue des cours. Il ordonne aussi aux étudiants de ne pas entrer dans les locaux où se donnent les cours pour en entraver la bonne marche.

Depuis le début de la grève, même les étudiants qui le souhaitent ne pouvaient poursuivre leurs cours.

Lorsque certains s'y risquaient, des étudiants militants effectuaient une levée de cours, c'est-à-dire qu'ils utilisaient diverses stratégies dont des mises en scène musicale dans les salles de cours pour les perturber.

La porte-parole des étudiants qui ont déposé l'injonction, Amélie Carrier, parlait de véritable victoire.

« La loi reconnaît que nous avons des droits comme individus. Elle nous permet de reprendre nos cours alors que nous n'étions pas capables de nous faire entendre par la voie démocratique. Le juge est allé plus loin que ce nous pouvions espérer » explique Amélie Carrier, une étudiante de la FLESH.

« Nous allons voir la façon de nous conformer rapidement à la décision du tribunal », affirme la porte-parole de l'UdeS.

À l'Université de Sherbrooke, cette décision de reprise des cours précipite les choses, même si la consigne était la poursuite des cours depuis le début du piquetage étudiant le 5 mars dernier. La porte-parole Lucie Frenière explique que l'université fait tout en son possible pour respecter l'ordonnance du tribunal.

« Nous avons plusieurs moyens de communication pour rejoindre nos étudiants et les informer de la situation », assure Mme Frenière.

En soirée hier, l'université annonçait une reprise des cours vers midi.

Le débat sur la requête permanente devant le tribunal a

été remis au 23 avril prochain. L'ordonnance d'injonction

provisoire est valable pour dix jours soit jusqu'au 28 avril à 17h.



Linda Samson, o.o.d.
Présidente de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec

Cri d'alarme des opticiens

Le public n'est pas protégé comme il le devrait. L'Ordre des opticiens d'ordonnances en arrive à ce constat à la suite de 42 jugements ou admissions de culpabilité concernant des personnes à l'emploi d'optométristes qui ont ajusté des lunettes, alors que la loi réserve cet acte professionnel exclusivement aux optométristes et aux opticiens. Dans le but de mesurer l'ampleur de cette pratique illégale, un sondage a été réalisé par la maison Léger Marketing. Les résultats révèlent que 86,7 % des bureaux d'optométristes interrogés ont accepté d'ajuster des lunettes sans la présence d'un optométriste ou d'un opticien, ce qui confirme que cette pratique illicite est érigée en système. Des chiffres d'autant plus troublants

que parmi les employés qui ont été condamnés, neuf d'entre eux oeuvraient auprès d'optométristes qui sont des hauts dirigeants ou occupent des fonctions stratégiques au sein de l'Ordre. Tout cela au vu et au su du Bureau du syndic de l'Ordre des optométristes qui n'a déposé aucune plainte disciplinaire contre ces neuf dirigeants et officiers de l'Ordre, avouant, somme toute, combien cette pratique est maintenant courante. Notre mission qui est de protéger le public nous impose d'agir afin que cesse cette conduite dangereuse pour la santé et la sécurité des Québécois.

Le vieillissement de la population a des conséquences importantes sur la demande des soins oculaires. Les prévisions annoncent que d'ici 2018, le nombre d'épisodes de soins oculaires augmentera de 48 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus, notamment en raison de l'augmentation des cas de cataractes, de dégénérescence maculaire ou encore de la perte de la vision due au diabète et à l'obésité. Confrontée à cette réalité, la presque totalité des optométristes a délaissé la pose et l'ajustement des lunettes et délégué ces actes en toute illégalité à du personnel d'assistance qui n'est pas autorisé à poser ces actes professionnels.

L'Ordre des opticiens a dénoncé cette situation d'illégalité à de nombreuses reprises à l'Office des professions du Québec dont le mandat est de s'assurer que les ordres répondent aux devoirs que leur imposent le Code des professions et leur loi constitutive et qu'ils remplissent leur mission de protection du public. La seule réaction de l'Office des professions fut la création d'un groupe d'experts qui, depuis un an, n'a proposé aucune solution pour contrer la pratique illégale qui persiste toujours.

Le 30 septembre dernier, nous avons demandé formellement à l'Office des professions qu'il fasse enquête sur l'Ordre des optométristes, qui, nous en avons la preuve, ne s'acquitte pas des devoirs qui lui sont imposés par la loi. Aucun accusé de réception n'a été reçu à la suite de notre requête. Quand la sécurité du public est mise en danger, on ne tergiverse pas. Devant ce laxisme généralisé, il n'y a pas d'autres avenues que de dénoncer publiquement ces comportements irresponsables.

Il est donc de notre devoir de sonner l'alarme. La population est en droit de s'attendre à recevoir des services professionnels de qualité rendus par des personnes qui ont les compétences requises par la loi. Elle est en droit de s'attendre également à ce que l'Ordre des optométristes s'assure que ses membres ne soient plus en contravention avec la loi, une situation intolérable qui ne permet pas d'assurer la protection du public.



Ordre des opticiens
d'ordonnances du Québec



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Yannick Gaulin, Simon Soulières, Philippe Bérard et Amélie Carrier, quatre des 11 étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines ayant déposé une requête devant le tribunal pour obtenir la reprise des cours, ont eu gain de cause, hier.

À LIRE
DES MANIFESTANTS
PRENNENT LA RUE
en pages 6 et 7

« Une entrave à la démocratie étudiante »

Des grévistes accueillent l'injonction avec colère

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « C'est le genre de décision qui radicalise le mouvement étudiant. Nous avons juste à regarder ce qui se passe à Montréal ou en Outaouais. »

Le porte-parole de l'Association générale des étudiants et étudiants de maîtrise et doctorat en lettres et communication de l'Université de Sherbrooke (AGEMDELCUS), Olivier Robichaud, est outré par la décision du juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure.

« Il a outrepassé les limites de la requête. Nous n'avons jamais empêché qui que ce soit de rentrer dans la faculté et on se fait enlever le droit de manifester à moins de 25 mètres de l'université. Ça ne faisait pas partie de la requête. Cette décision est une entrave à la démocratie étudiante », estime Olivier Robichaud.

Présents devant le tribunal pour le débat de cette requête, plusieurs étudiants arborant le

carré rouge ont accueilli avec rage la décision de la Cour supérieure.

« C'est scandaleux comme décision et le mot est faible. C'est une aberration. En ce moment, on compare l'éducation à du jus de raisin. C'est ce qu'on nous a dit. En ce moment, aussi bien enlever le droit de manifester de la Constitution.

« Si l'oppression est juridique, la réponse va être politique et va être donnée dans la rue. »

« Si l'oppression est juridique, la réponse va être politique et va être donnée dans la rue », affirme le porte-parole de l'AGEFLESH, Nicolas Lachance-Barbeau en invitant les étudiants et la population à une manifestation en réaction à la décision du juge Gaëtan Dumas devant le palais de justice de Sherbrooke, hier soir.

De leur côté, les étudiants qui ont déposé la demande d'injonction craignent les représailles à la reprise des cours à l'Université de Sherbrooke.

« On se faisait déjà intimider. C'est certain qu'on s'attend à des représailles. On a peur pour notre sécurité », soutient Amélie Carrier qui a dû encore une fois quitter le palais de justice de Sherbrooke avec les autres demandeurs sous escorte des constables spéciaux.

La porte-parole de l'Université de Sherbrooke Lucie Frenière assure que la sécurité des personnes et des biens est une priorité pour l'institution.

« Dans une situation de conflit et de manifestation, la sécurité est une priorité. Nous allons prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les ordonnances de cette injonction. Le mandat de l'Université est d'assurer la sécurité des étudiants, de ceux qui manifestent, ses professeurs et son personnel », assure Mme Frenière.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Entouré de collègues grévistes, un étudiant, Nicolas Lachance-Bibeau, a accueilli avec dépit la décision du tribunal qui accorde la demande d'injonction autorisant la reprise des cours.

La police intervient aussi à Gatineau

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

GATINEAU — Les policiers ont dû intervenir aussi à Gatineau, hier, où le conflit étudiant a donné lieu à des manifestations et de nombreuses arrestations.

La journée a été particulièrement mouvementée à Gatineau, où 161 personnes ont été arrêtées à l'extérieur de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Le campus a aussi été le théâtre de nombreux incidents, selon le recteur de l'UQO, Jean Vaillancourt, qui a rapporté des actes de vandalisme. Des grillons auraient notamment été lâchés en grand nombre

à l'intérieur d'un édifice, a-t-il déplore.

Les manifestants ont d'abord tenté en matinée de bloquer l'accès au pavillon Alexandre-Taché de l'UQO, mais sans succès, puisqu'ils ont été rapidement refoulés à l'extérieur.

Les protestataires ont ensuite pris la rue en direction du pavillon Lucien-Brault, mais ils ont été pris en souricière sur la voie publique par les forces de l'ordre.

Ils étaient entre 150 et 200, selon la police. Un individu d'une cinquantaine d'années a alors été appréhendé pour entrave au travail des policiers.

Plusieurs manifestants

encerclés ont pu quitter en fournissant une preuve d'identité, mais ils se verront signifier par la poste un constat d'infraction pour entrave à la circulation.

Ceux qui restaient toujours coincés entre les policiers municipaux et l'escouade antiémeute ont finalement été appréhendés et emmenés au poste de police dans quatre autobus successifs pour fins d'identification. Ils recevront eux aussi un constat similaire et devront acquitter une amende de près de 450 \$.

Le dernier à avoir été relâché sur les lieux est un étudiant parapaléique en chaise roulante. À l'aide d'une machine qui lui permet de communiquer, il a

indiqué ne pas avoir été embarqué avec les autres car les policiers ne pouvaient pas monter sa chaise dans les autobus empruntés à la ville.

La police disait appliquer la politique de « tolérance zéro » hier.

« On n'acceptait plus que les gens demeurent dans la rue. On avait passé le message hier (mardi) et ça s'est reproduit, d'où l'intervention policière », a expliqué Pierre Lanthier, porte-parole pour la police de Gatineau.

L'opération a duré plus de trois heures. En fin d'après-midi, la quasi-totalité des étudiants arrêtés avaient été relâchés.

De nombreux étudiants se

sont dits choqués de l'intervention des forces de l'ordre puisqu'ils soutiennent que leur manifestation était légitime et légale.

« Ce qui est déplorable, c'est qu'ils sortent l'antiémeute pour des étudiants, qui, je tiens à le souligner, sont depuis le début de la grève, pacifiques », a lancé Carole-Anne Poitras, une étudiante en soins infirmiers de l'UQO, en bordure des cordons érigés par les policiers près du groupe encerclé.

La plupart des cours ont néanmoins eu lieu mercredi à l'UQO. Les étudiants pouvaient entrer sur présentation d'une pièce d'identité.

je t'aime partout, je te veux partout! **TAPIS V.N.**



Trouvez la **QUALITÉ**,
au meilleur **PRIX!**

*** BOIS FRANC / MERCIER, GARANTIE 25 ANS, 3,99 \$ PI CA *** CÉRAMIQUE / GRAND CHOIX EN INVENTAIRE *** TAPIS / ET PLUS PLUS ***

5260, Boul. Bourque, Sherbrooke ■ 819 864-4253 ■ www.tapisvn.com

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com US/Can 1 877 860 4040 Intern. 001 534 6364
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

Encore 19 arrestations à Sherbrooke

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dix-neuf étudiants ont été arrêtés par le Service de police de Sherbrooke (SPS) pour avoir bloqué l'accès des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation hier matin. Deux étudiants du Cégep de Sherbrooke s'étaient enchaînés à la porte.

Les étudiants qui ont refusé de sortir après avoir reçu un avis d'éviction ont été emmenés en autobus au poste du SPS. Ils ont reçu des constats d'infraction de 146 \$ pour avoir refusé de quitter les lieux. Le SPS a fait appel à son escouade anti-meute. Les étudiants (provenant principalement du Cégep de Sherbrooke) ont contrevenu au règlement municipal, mais aucune accusation criminelle n'a été portée contre eux.

Le responsable aux affaires externes de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke, Olivier Mercier, a fait valoir que ces constats seraient contestés en bloc. « Le droit de manifester existe toujours au Canada! » « On essaie de se faire entendre par les instances régulières, mais visiblement ça ne fonctionne pas. La démocratie, il faut la ramener dans la rue », a-t-il fait valoir.

Le groupe a demandé la démission de ministres libéraux.

« Nous sommes enchaînés



Dix-neuf manifestants ont été arrêtés après avoir refusé de quitter l'entrée des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à Sherbrooke. Ils ont d'abord reçu un avis d'éviction du Service de police de Sherbrooke (SPS).

au ministère de l'Éducation, par choix et par convictions, puisque le changement ne peut que passer par l'action. Aujourd'hui, nous demandons aux ministres Beauchamp et Bachand, de même qu'au premier ministre et député de Sherbrooke, Jean Charest, de remettre leur démission dans les plus brefs délais, afin que la population puisse être dignement représentée à l'Assemblée nationale », a

plaidé une étudiante.

Les étudiants sont arrivés au 200 de la rue Belvédère Nord vers 7 h 30 et l'événement s'est terminé vers 9 h 30.

« On s'est assuré d'être prêt à toute éventualité. On essaie de garder cela le plus calme possible », a commenté le porte-parole du SPS, René Dubreuil.

Les employés de l'édifice gouvernemental ont assisté à la scène. C'est la deuxième fois depuis

le dépôt du budget provincial que leur entrée au bureau est retardée par des manifestants. Certains d'entre eux n'ont pas caché leur appui, estimant que les étudiants font bien de poursuivre leurs actions et qu'il n'est pas le temps d'abandonner. Un homme qui assistait à la scène a souligné que ce n'est pas parce que les gouvernements ont gelé les droits de scolarité pendant longtemps qu'on doit maintenant

refiler une telle facture aux étudiants. « Qu'ils retournent donc étudier », a lancé, en retrait, une femme qui patientait dans le stationnement. Des grévistes se sont aussi pointés mardi matin, mais ils sont arrivés après l'entrée au travail des employés.

Des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke sont venus constater ce qui se passait et appuyaient leurs camarades.

Rappelons que pour la première fois depuis le début du conflit, un étudiant a été arrêté, mardi. Nicolas Barbeau-Lanchance, l'un des porte-parole de l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) de l'UdeS, fait face à des accusations criminelles. Des charges de voies de fait et d'entrave au travail des policiers ont été déposées contre le jeune homme. Les faits reprochés se sont déroulés lorsque des étudiants ont occupé les bureaux de la Chambre de commerce à Sherbrooke.

Au moment où une demande d'injonction était entendue au palais de justice de Sherbrooke, des étudiants de l'AECS ont tenu une activité de nettoyage des berges de l'embouchure de la rivière Magog. L'initiative avait pour but de démontrer que « les étudiants veulent faire leur juste part », en améliorant le milieu de vie des Sherbrookoïses.

Un casse-tête pour les étudiants internationaux

SHERBROOKE — Alors que des milliers d'étudiants nagent toujours en pleine incertitude sur le sort de leur session, les étudiants internationaux ont leurs préoccupations toutes particulières.

A 8000 \$ la session, Semirath Liamidi ne voudrait surtout pas hériter d'une mention « incomplet » sur son bulletin. La jeune femme provenant du Bénin souhaitait depuis longtemps étudier à l'Université de Sherbrooke.

L'étudiante à la maîtrise en études politiques appliquées est arrivée à Sherbrooke en pleine grève des employés de soutien cet automne et subit maintenant les contrecoups de la grève étudiante. « Les étudiants internationaux, nous payons un peu plus de 8000 \$ la session. Je ne crois pas qu'on va être remboursés. » L'association étudiante dont elle est membre a opté en faveur de la grève au retour de la semaine de relâche. « On a aucun contact avec les professeurs », précise-t-elle.

La jeune femme s'inquiète aussi des répercussions du boycott sur le début de la session d'été.

Nicolas est étudiant en géomatique à la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, là où le

mouvement de grève a commencé sur la colline universitaire. Son départ pour la France est prévu le 10 mai. « Je ne peux pas attendre : mon billet d'avion est acheté. » Pour le moment, c'est le néant pour la suite des choses.

Paperasse administrative

Andréa Grondin, étudiante en techniques de laboratoire au Cégep de Sherbrooke, s'interroge pour sa part sur les répercussions qu'aura le conflit sur toute la paperasse administrative qui entoure son séjour au Québec. La jeune femme de l'île de la Réunion est arrivée à Sherbrooke en août 2009. « On m'a dit que la session ne serait pas annulée, mais repoussée. Je ne pourrai peut-être pas travailler si c'est décalé », lance-t-elle en soulignant que cela pourrait aussi poser ses problèmes pour ses « papiers », entre autres le permis d'études et le permis de travail hors campus. « Ça fait beaucoup de papiers, et l'un dépend de l'autre », souligne-t-elle en indiquant que des frais y sont aussi rattachés. La jeune femme, qui doit aussi étudier à la session d'automne prochain à Sherbrooke, est en processus de renouvellement actuellement.

Âgée de 22 ans, Andréa

devait aller en stage à compter de lundi au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). Elle attend. « Les stages ne sont pas annulés, mais ils sont repoussés. » Réaliser un stage demande un permis pour les étudiants internationaux. Et que pense-t-elle du conflit? « Je trouve que ça n'avance pas. Je n'ai pas l'impression que le gouvernement va lâcher ni les étudiants. En fin de compte, ce sont les étudiants qui vont perdre. »

Le Cégep de Sherbrooke compte 41 étudiants internationaux qui sont résidents temporaires au Québec. « On a vérifié concernant leur permis de travail et trois arrivent à échéance. On a établi des contacts auprès d'eux pour qu'ils fassent des démarches », explique Marie-Claude Dupuy, conseillère en communication au Cégep de Sherbrooke.

Interrogée récemment sur la situation, la vice-rectrice aux études de l'UdeS, Lucie Laflamme, a indiqué qu'à l'instar des autres étudiants, les mesures prises pour les étudiants internationaux relèveraient du cas par cas. Les facultés touchées par la grève recensent 373 étudiants internationaux ayant un visa.

— Isabelle Pion



MEPHISTO
CHAUSSURES D'EXCEPTION

Printemps / Été 2012



**PIEDS FATIGUÉS?
PLUS JAMAIS!**

**Nous portons des chaussures MEPHISTO
avec la TECHNOLOGIE SOFT-AIR**



POUR LE CONFORT OPTIMAL

Journées Mephisto
Un représentant
sera sur place
les 20 et 21 avril

*Cadeau avec achat

Médicus
Gregoire

2287, rue King Ouest, Promenades King, Sherbrooke 819 562-2244

Sherbrooke jeudi 19 avril 2012 - La Tribune

La CLASSE doit renoncer à la violence

Le gouvernement lance un ultimatum à l'association étudiante la plus radicale

PATRICE BERGERON
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement a lancé un ultimatum, hier, à l'association étudiante la plus radicale, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE).

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, lui demande instamment, une fois pour toutes, de condamner la violence et d'y renoncer. Elle en fait une exigence préalable. La ministre ne bougera pas tant et aussi longtemps que la CLASSE ne s'amendera pas.

« En date d'aujourd'hui (mercredi), pour qu'on puisse avancer, pour qu'on puisse passer à l'action, il faut que le jeu soit clair, a-t-elle déclaré en point de presse à l'entrée du caucus, hier matin. Je demande que les leaders étudiants me disent clairement qu'ils condamnent la violence. »

La renonciation à la violence permettrait enfin « d'avancer clairement dans l'organisation des discussions, des pourparlers », a dit la ministre Beauchamp. Mais elle n'a pas précisé la nature des conséquences dans l'éventualité où son ultimatum viendrait à échéance sans les résultats attendus.

Depuis dimanche des contacts ont été établis entre le gouvernement et les deux autres associations étudiantes, la Fédération étudiante collégiale (FECO) et la Fédération étudiante universitaire (FEUQ), mais pas avec la CLASSE.

Repondant à cet appel, les leaders de la CLASSE ont à nouveau affirmé qu'ils n'avaient pas le mandat de condamner les gestes violents posés par certains éléments du mouvement



Le premier ministre Jean Charest a répondu aux questions de l'opposition concernant d'éventuelles négociations avec les étudiants. Il a dénoncé l'attitude de Pauline Marois concernant les représentants de la CLASSE, taxés de violence et d'intimidation.

étudiant.

« Les débats sur la violence se font depuis plusieurs années, justement, au sein des associations étudiantes, a lancé la porte-parole de la CLASSE, Jeanne Reynolds. Là on nous demande en quelques jours de régler ce problème-là. »

La CLASSE argue toutefois que la ministre Beauchamp doit donner l'exemple, en condamnant les abus des services policiers et des directions d'établissements scolaires envers les manifestants.

Jeanne Reynolds a d'ailleurs

qualifié la situation de « paradoxale et absurde ».

« On nous demande de dénoncer des actes de vandalisme alors que la ministre n'a jamais condamné la violence policière qui a fait perdre un œil à un étudiant il y a quelques semaines. Elle encourage, par exemple, les étudiants et les étudiantes à franchir les piquets de grève et ça amène de la confrontation physique », a-t-elle dit.

La FEUQ a réagi à la demande de la ministre de la même façon, l'enjoignant à dénoncer elle aussi la violence, de plus

en plus présente lors des manifestations et sur les campus. La présidente de la fédération, Martine Desjardins, a toutefois ajouté qu'en bon joueur, la FEUQ accepte de dénoncer les actions répréhensibles.

De plus, autant la FEUQ que la CLASSE ajoutent que la ministre tente vraisemblablement de faire dériver le débat sur un enjeu tout autre que la hausse des droits de scolarité.

« On a l'impression aussi que c'est une façon de faire bifurquer la véritable enjeu qu'est la question des droits de scolarité

vers un débat de sémantique », a commenté la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins.

« Je pense qu'on n'est plus à l'étape, justement, de débattre sur la sémantique de dissocier, dénoncer et condamner et qu'on devrait s'attaquer au noeud du problème », a-t-elle ajouté.

Cerner l'opposition

En Chambre, le gouvernement a également tenté de cerner l'opposition péquiste sur le recours à la violence. Le Parti québécois a condamné l'usage de la violence dans cette crise, mais n'a pas dit si dans le dialogue il excluait les représentants de la CLASSE.

« Mais ce qu'il y a de plus grave encore, c'est que la chef de l'opposition officielle soit incapable de dire aux Québécois si elle est d'accord pour s'asseoir avec une association étudiante incapable de condamner la violence et l'intimidation », a tonné Jean Charest.

« Est-ce que la chef de l'opposition officielle a un minimum de principes ou est-ce qu'elle a juste du jello dans la colonne vertébrale? » a-t-il ajouté.

Pour sa part, Pauline Marois a accusé le gouvernement libéral de se murer dans l'obstination, tout comme dans d'autres dossiers, notamment la commission d'enquête sur la construction et le mont Orford.

« La population ne comprend pas l'entêtement du premier ministre, a-t-elle affirmé. Cet entêtement à résister au dialogue et aux souhaits de la population, c'est en train de devenir sa marque de commerce, sa façon de gouverner. »

Selon elle, l'objectif du premier ministre ne peut pas être de « mater la jeunesse du Québec ».

CLIMATISATION CENTRALE AVEC THERMOPOMPE ET ÉCHANGEUR D'AIR

greenspeed
INTELLIGENCE

Série
Infinity



JUSQU'À
1 550 \$
DE RABAIS*

+ garantie limitée
de 10 ans
sur les pièces

Climatisation centrale avec thermopompe
jusqu'à 20 SEER et 13 HSPF.
* Valide jusqu'au 30 juin 2012.

CLIMATISATION MURALE



300 \$
DE RABAIS*

+ garantie limitée
de 6 ans sur pièces
et main-d'œuvre

Climatisation murale Inverter jusqu'à 23 SEER
et 10 HSPF (Energy Star). * Valide jusqu'au
30 juin 2012.

Avant de
construire
ou de rénover

GNR CORBUS
Confortablement installé

GNRCORBUS.COM

SHERBROOKE 819 564-2300

Concessionnaire des produits Carrier
depuis plus de 25 ans.



GÉOTHERMIE + CLIMATISATION CENTRALE & MURALE





**MAURICE
CLOUTIER**
ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Le climat

Sans avertissement, la compagnie américaine Baxter a annoncé en mai 2011 la fermeture de son unité sherbrookeoise de fabrication de produits spécialisés pour les hôpitaux. Du coup, 135 emplois stables et bien rémunérés s'envolent. C'est un dur coup pour les travailleurs et une brèche immense dans une filière-clé du développement économique sherbrookeois, soit celle des sciences de la vie. Sherbrooke perd alors un acteur dans un créneau d'avenir.

Hier, au dépôt de son rapport annuel, Sherbrooke Innopole, le bras économique de Sherbrooke, dévoile tout de même un bilan positif pour la dernière année avec une croissance nette de 107 emplois malgré la perte de ce joueur qui représentait près de 10 pour cent des emplois dans le secteur des sciences de la vie. En fait, plusieurs autres entreprises ont accru leurs activités, embauché en 2011 et compensé largement le départ de Baxter. Sauf l'investissement de 20 millions de dollars pour 65 emplois additionnels de Neptune Technologies dans le parc industriel, il s'agit souvent de développements qui se concrétisent loin des caméras. C'est aussi le cas dans d'autres secteurs.

On pourrait parler pour Sherbrooke d'une politique des petits pas. La somme des petits pas donne cependant des résultats tangibles : gain net de 19 entreprises et de 518 emplois dans les cinq filières-clés qui assurent l'avenir économique de Sherbrooke. Sur la foi de ces chiffres et malgré un contexte économique difficile pour les entreprises, le directeur général de Sherbrooke Innopole, Pierre Bélanger, estime que la reconversion économique de Sherbrooke est bien engagée et rapporte des dividendes tangibles. L'économie du savoir prend racine de plus en plus profondément. Cela passe nécessairement par l'entreprenariat des gens d'affaires d'ici et le développement des idées qui germent dans les laboratoires de nos centres de recherches, insiste M. Bélanger.

Comme dans tout rapport annuel, plusieurs données sont avancées. On peut citer l'augmentation de 282 pour cent des investissements immobiliers industriels en 2011 ou encore le fait que chaque dollar investi par Sherbrooke Innopole dans

les différents fonds d'investissement a rapporté 25 fois plus en investissements dans l'économie locale. Cependant, ce sont les grands indicateurs économiques qui retiennent le plus l'attention dans la présentation des résultats de Sherbrooke Innopole.

Le taux de chômage à Sherbrooke, à 6,9 pour cent, est toujours inférieur à la moyenne québécoise de 7,8 pour cent. Il faut noter que cette bonne performance survient dans un contexte de croissance démographique puisque Sherbrooke comptait l'an dernier 2766 citoyens de plus que l'année précédente. Le nombre d'emplois total a bondi de plusieurs milliers en 2011 ce qui a permis d'accroître sensiblement le taux d'activité, soit le nombre de personnes aptes au travail qui ont réellement un emploi.

Extrêmement satisfait du travail de Sherbrooke Innopole, le maire de Sherbrooke a énuméré d'autres statistiques qui lui font dire qu'il se passe quelque chose à Sherbrooke présentement. Il a noté que Sherbrooke doit connaître pour une deuxième année consécutive une augmentation de son PIB supérieure à la moyenne québécoise de 1,4 pour cent. Sherbrooke doit enregistrer une croissance de 1,8 pour cent de son PIB, tout près de celle des grandes villes comme Montréal et Québec. Citant la Conférence Board du Canada, il a aussi noté que la plus forte croissance de l'emploi doit se faire à Montréal et à Sherbrooke en 2012.

La croissance de la population et de l'emploi témoignent d'une capacité d'attraction accrue de la capitale estrienne. Il y a vingt ans Sherbrooke était au sommet des villes québécoises affichant le plus haut taux de chômage et les médias nationaux parlaient alors de son déclin en raison de la mort de l'industrie du textile. Nous sommes partis de très loin.

Aujourd'hui, le paysage sherbrookeois est bien différent. En somme, ce qui se dégage des statistiques préparées par Sherbrooke Innopole, c'est un changement majeur du climat économique à Sherbrooke et de notre image collective. Il reste encore beaucoup à faire. Cependant, pierre par pierre, avec l'audace et la détermination de plusieurs entrepreneurs et leaders de nos grandes institutions, Sherbrooke prend du galon.



hervephilipe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Une pénurie inquiétante

**Madame Patricia Gauthier,
directrice générale
Centre hospitalier
universitaire de Sherbrooke**

Nous désirons vous faire part de notre inquiétude devant la diminution des services de pastorale au CHUS. Nous assistons plutôt assidûment aux messes à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Ce qui nous attire surtout, c'est la qualité et l'humanité des prêtres, en plus de leur disponibilité. Ils ont toujours le temps pour partager nos inquiétudes et nous encourager. Même sans être malades, nous avons tout parfois besoin d'un geste pour nous tenir debout. Leur dévouement dépasse stirement leur description de tâches.

Pourtant, depuis l'été dernier, une pénurie de prêtres s'est fait

sentir et dernièrement quelques messes du dimanche ont été annulées. Bien sûr, on peut toujours aller ailleurs ou recevoir la communion par la main d'un bénévole, mais il n'est pas en mesure de nous apporter le soutien spirituel qu'on peut attendre d'un prêtre. Et ne parlons pas des parents d'enfants malades ou d'un nouveau-né à risque de mourir. Il faut aussi un prêtre pour administrer l'onction des malades et le sacrement de la réconciliation (pardon). Qui portera secours à ces âmes désolées lorsqu'un prêtre ne sera pas disponible?

Il faut certainement des ressources humaines et il est impossible d'accomplir ce fardeau avec une seule personne qualifiée qui doit remplir ces tâches dans deux hôpitaux.

Nous considérons que la coupe de l'aide spirituelle offerte par les prêtres aux malades, à leurs familles et aux usagers de l'extérieur entraînerait une grave détérioration de la qualité des services dispensés par notre hôpital universitaire, lequel doit remplir un devoir autant académique que humain.

Nous vous assurons, Madame la directrice, que cette situation nous préoccupe très profondément. Nous espérons que vous comprendrez notre souci et serez prête à reconsidérer ce problème.

Elena Ruiz Petrich
Sherbrooke

Merci!

Les soussignés désirent remercier publiquement les élus de Sherbrooke, et tout spécialement l'opérateur de l'équipement lourd qui — par sa compétence — a remis en état carrossable la rue Duvernay lors du dégel printanier. (...)

**Louise Sylvain, Gaétan Bolduc,
Francine Bolduc, Roger Roy et
Simon Roy**

Un service personnalisé

Quel plaisir de voir la façon si personnalisée dont le gouvernement fédéral s'occupe de ses « aînés »!

La preuve : je reçois, en date d'aujourd'hui, 16 avril, une lettre m'expliquant les « modifications au programme de la Sécurité de la vieillesse » qui

seront graduellement mises en oeuvre de 2023 à 2029.

Oui, vraiment, à 87 ans, j'ai enfin l'impression qu'on s'occupe de moi.

Constance Dubé
Sherbrooke

MOUVEMENT ÉTUDIANT CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ Des enseignants interpellent la rectrice

NDLR: Cette lettre a été écrite avant que le juge Gaëtan Dumas accorde une injonction, hier, forçant les manifestants à laisser libre accès aux salles de cours de l'Université de Sherbrooke.

Madame Luce Samoisette,
Rectrice de l'UdeS

ProfesseurEs et chargéEs de cours de l'Université de Sherbrooke opposéEs à la hausse des frais de scolarité mise en œuvre par le gouvernement du Québec, et ce, avec un grand nombre de collègues d'autres universités et cégeps, avec de nombreux syndicats et avec de nombreuses organisations de la société civile, nous nous permettons de vous demander votre soutien pour le bien de notre communauté universitaire.

Tout comme vous, nous sommes très inquiets de la durée du mouvement étudiant dont la grève, sans réponse effective du gouvernement, continue à être le moyen de contestation privilégié. Tout comme vous, nous nous inquiétons depuis longtemps de l'équilibre du budget de notre université.

Nous pensons bien qu'une seule commission de contrôle de la gestion des universités ne constitue pas une réponse adéquate aux problématiques en jeu.

Tout comme vous, nous sommes anxieux devant la somme de travail et d'organisation qu'il va falloir mettre en œuvre au retour en classe de nos étudiants et tout comme vous, nous nous demandons comment nous allons arriver à préserver la qualité de notre formation sur un temps réduit et avec des contraintes supplémentaires. Et tout comme vous, aussi, nous sommes certains que, en conjuguant nos énergies, nos habiletés pédagogiques et nos capacités organisationnelles, il nous sera possible de relever ces défis.

Par contre, plus que vous, peut-être, nous sommes très inquiets de voir nos étudiants divisés par des discours gouvernementaux qui opposent les « bons étudiants », ceux qui voudraient reprendre les cours, aux « mauvais étudiants », ceux qui veulent continuer les revendications par la grève. Nous avons aussi été stupéfaits d'entendre, ce dimanche encore, notre ministre de l'Éducation appeler certaines associations étudiantes à une négociation — sur un autre sujet que celui au cœur du mouvement de grève —, en laissant les autres hors du jeu.

Nous sommes, plus encore, profondément choqués



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Selon les membres du Collectif des professeurs et chargés de cours contre la hausse de l'Université de Sherbrooke, il est indispensable d'adopter un moratoire sur l'augmentation des frais de scolarité, moratoire qui permettra de mettre en place les instances de discussion menant entre autres vers des États généraux sur l'éducation universitaire, tel que le réclame la FOPPU depuis des années.

d'entendre des discours de nos plus hautes institutions et du gouvernement qui veulent nous diviser, nous aussi les enseignants, entre « les bons » qui enseigneraient bon gré mal gré et « les mauvais » qui refuseraient de s'opposer au droit de grève des étudiantEs. Et nous sommes ulcérés d'entendre chaque jour un discours qui oppose non seulement nos disciplines, entre sciences dures et sciences molles, mais aussi les générations, les unes contre les autres, générations qui se côtoient et partagent chaque jour le quotidien pédagogique au sein de notre université.

Vous êtes la responsable de notre communauté universitaire et vous avez été élue par un collège électoral, dont professeurEs, chargéEs de cours et étudiantEs sont membres. Nous vous avons donné notre confiance pour gérer, représenter et développer notre communauté universitaire. C'est au nom de cette confiance et c'est pour la communauté universitaire tout entière, dont nous sommes toutes et tous partie prenante, que nous vous demandons aujourd'hui d'intervenir auprès de la CREPUQ, dont vous êtes membre et représentante, ainsi qu'auprès de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp et du premier ministre Jean Charest, afin de demander une sortie de crise répondant réellement aux revendications du mouvement étudiant concernant la hausse des frais de scolarité.

Pour cela, il est indispensable d'adopter un moratoire sur l'augmentation des frais de scolarité, moratoire qui permettra de mettre en place les instances de discussion menant entre autres vers des États généraux sur l'éducation universitaire, tel que le réclame la FOPPU depuis des années.

En effet nous restons persuadés, tout comme vous sans

doute, que les revendications portées par les étudiants concernent beaucoup plus globalement la place, le financement, la gestion, l'organisation et la vision de l'université dans la société québécoise. Nous pensons bien qu'une seule commission de contrôle de la gestion des universités ne constitue pas une réponse adéquate aux problématiques en jeu. Et nous sommes aussi convaincus que, sans moratoire, aucun débat de fond, que nous souhaitons serein et constructif, tout comme vous certainement, ne pourra avoir lieu.

Convaincus du bien-fondé de notre demande pour l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire et au-delà, et sûrs de vos dispositions favorables au règlement de ce conflit, nous vous remercions d'ores et déjà, madame la rectrice, de porter notre demande et de démontrer ainsi votre intérêt et votre soutien à votre communauté universitaire.

Nous avons bon espoir que le gouvernement du Québec saura entendre l'urgence d'un vrai règlement responsable et raisonnable, à travers votre voix.

Michèle Vatz Laaroussi,
Hélène Pigot, Karine Collette,
Jacques Caillouette,
Florian Meyer, Christelle Lison,
Michelle Venet, Luc Lavoie,
Chantal Doré,
Amélie Hélène Rheault,
Jonathan Fournier,
Gabriel Girard,
Paul Beaulne,
Julie Girard Lemay,
Nicole Côté, Christiane Blaser,
Finn Makela, Jean Boivin,
David Leahy,
Enrique Correa Molina,
Marc Tardif,
Julie Myre Bisailon,
Marc Boutet, Sophie Calmé...
et plus de 50 autres membres du
Collectif des professeurs et chargés
de cours contre la hausse de
l'Université de Sherbrooke.

Pas de son ressort ?

J'étais présente lundi soir quand les élus de Sherbrooke ont refusé de donner leur appui aux étudiants opposés à la hausse des frais de scolarité. Je suis une citoyenne de 55 ans qui appuie le mouvement des étudiants qui sous-tend la philosophie politique d'une éducation gratuite pour tous.

Le conseil municipal se sert de l'argument que l'éducation relève d'un autre palier de gouvernement pour ne pas prendre position. Toutefois, les dépenses du Service de police sont de son ressort. Les « problèmes » de circulation sont de son ressort. Comment Sherbrooke, qui fait « bonne » figure parmi les villes les plus pauvres du Canada, peut dire que l'appauvrissement de sa population n'est pas de son ressort ?

Peut-être que le conseil municipal ne peut se prononcer sur le sujet précis de la hausse des frais de scolarité, mais il peut certainement faire pression pour que le gouvernement accepte de s'asseoir avec les étudiants et négocie de bonne foi. Il peut faire pression directement ou via l'Union des municipalités du

Québec. Quand l'UMQ parle, le ministre écoute.

Les étudiants sont furieux. Mais pas comme des enfants gâtés qui se sont fait refuser une permission. Ils sont furieux du traitement de leur demande. C'est quelques minutes seulement avant l'assemblée du conseil municipal qu'on leur fait savoir que le débat n'aura pas lieu. Une décision a été prise à huis clos. Les policiers fouillent à vue chaque personne du groupe formé d'étudiants, de professeurs, de citoyens. Le conseil est resté bouche bée (silence de malaise) à la question d'un citoyen sur la possibilité de soumettre la question à l'UMQ. Le conseil a souri de façon méprisante au commentaire d'un citoyen qui disait : « N'ayez crainte, moi, je viens vous parler d'affaires municipales ». La plupart des étudiants étaient sortis, les masques de nos élus étaient tombés, le langage verbal parlait fort et exprimait leur arrogance. Voilà pourquoi les étudiants et leurs soutiens sont furieux.

France Bergeron
Sherbrooke

Un autre recours que la grève

J'ai de vos nouvelles plusieurs fois par jour. Vous réclamez la gratuité scolaire, de la maternelle à l'université inclusivement. Votre cause est défendable, votre détermination remarquable.

Je n'arrive cependant pas à m'associer à vos revendications sans mettre en perspective beaucoup de causes qui me troublent et qui me paraissent mériter d'être mises en perspective en même temps que la vôtre : le grand nombre d'enfants ayant des troubles d'apprentissage et qui attendent trop longtemps pour obtenir des services; les malades en attente de soins faute de ressources disponibles; les personnes âgées en perte d'autonomie laissées dans leurs excréments ou mal alimentées « parce que le budget est défoncé » et qui pourtant paient de façon significative leur hébergement, et beaucoup d'autres encore.

Etes-vous prêts à « sortir »

avec autant d'ardeur pour ces causes? Elles ne vous touchent pas, j'en conviens, pas pour l'instant du moins, tant que le temps n'aura pas fait, pour vous aussi, son œuvre.

Quel ordre de priorité établissons-nous?

Vous voulez indiquer au gouvernement que vous êtes en désaccord avec l'ordre de priorités qu'il met en place : fort bien.

Dans une démocratie telle que la nôtre, la façon de véhiculer ce message est de déloger le fautif lors d'une élection et de le remplacer par une autre formation qui répondra à vos attentes. C'est très efficace, ça ne grève pas les sources de revenus de l'État servant, entre autres, à payer le fonctionnement des universités, et ça n'importe pas ceux et celles dont les impôts alimentent ces revenus.

Denise Lalancette
Windsor

Une violence inacceptable

Je suis tout à fait d'accord avec le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, selon lequel il faut dénoncer la violence.

Je dénonce la violence de la propagande d'État qui achète des mots-clés sur Google pour orienter les internautes vers son site « droitsdescolarité.com ».

Je dénonce la violence policière qui s'en prend aux étudiants contestataires comme s'ils étaient des criminels.

Je dénonce la violence d'un gouvernement qui piétine la démocratie au point de mentir à répétition à propos d'un dialogue qui aurait soi-disant eu lieu concernant la hausse des droits de scolarité.

Je dénonce la violence du silence que l'on impose à coup

de menaces et d'injonctions. Je dénonce la violence du mépris qui s'abat sur une jeunesse pleine de vie. Je dénonce la violence de cette « guerre des ténors » où, une fois de plus, les seigneurs ignares (aujourd'hui, les seigneurs de la finance) arment leurs propres victimes (aujourd'hui, les classes moyennes) contre tout ce que le Québec compte de mouvements sociaux et d'intellectuels engagés dans le projet d'une société plus juste et plus libre.

Oui, monsieur Dutil, vous avez raison : cette violence est inacceptable!

Jean-François Fortier
Professeur de sociologie
Cégep de Sherbrooke

La Tribune



Un affrontement entre manifestants et policiers s'est soldé par l'arrestation de 150 personnes, hier, à l'Université du Québec en Outaouais.

LE DROIT, ÉTIENNE RANGER

CUL-DE-SAC

LE CONFLIT ÉTUDIANT S'ENLISE

- > Pas de reprise avant lundi à l'UdeS
- > Vote décisif au Cégep aujourd'hui
- > Offre de rencontre sans la CLASSE

PAGES 2, 3, 4 ET 5



SIMON BOURGOIN ET CYNTHIA STOCK

PHOTO FOURNIE PAR V

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Coup de foudre à la ferme

PAGE 13

PLAN NORD
Un ex-organisateur conservateur piégé par l'émission Enquête

PAGE 11

SAILOR EXP
Importations Italiennes en EXCLUSIVITÉ
Boutique **Rejan Mode**
134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

UN ÉTAT D'ESPRIT GUIDÉ
PAR UNE ATMOSPHÈRE D'ORIGINALITÉ,
DE MODERNITÉ ET DE PURETÉ.

www.facebook.com/meubles.karma

KARMA
MEUBLES & DESIGN

42, RUE WELLINGTON NORD
SHERBROOKE
819.791.7631

La liberté académique



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Un juge enjoint un citoyen ou une organisation à se conformer à une ordonnance, soit que l'intimé conteste cette décision auprès d'une instance supérieure ou qu'il s'exécute sur-le-champ. Sans quoi, il aggrave son problème en commettant un outrage au tribunal.

C'est possiblement avec cette conception usuelle du droit que, comme moi, vous avez cru que les 11 étudiants de l'Université de Sherbrooke ayant obtenu une injonction provisoire de la Cour supérieure du Québec, mercredi, seraient de retour en classe dès hier avec leurs camarades prêts à marcher dans le sillon de cette décision juridique.

Ça ne s'est pas passé ainsi. Les cours ont néanmoins été suspendus toute la journée et le seront aujourd'hui encore. L'intimé ne s'appelle pas Jos Bleau ni la compagnie Jean-Délivre-des-Diplômes, c'est une université. Il paraît que ça change tout.

La notion de « liberté académique » avait commencé à circuler dans d'autres cégeps et universités de la province, la voilà au cœur de l'argumentaire que le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) a répandu hier auprès

de ses membres, reconnaissant en quelque sorte à chaque professeur le loisir de se poser en libre arbitre quant à l'ordonnance d'un magistrat.

« Le SPPUS constate que ses membres ne sont pas personnellement visés par l'injonction », nuance le secrétaire général du syndicat, Robert Tétrault, dans un avis émis en réaction à la commande du tribunal.

Professeur à la faculté de droit, M. Tétrault décortique les tenants et aboutissants de l'injonction en spécifiant notamment « qu'effectuer un retour en classe avec un nombre réduit d'étudiants qui défient un vote de grève de leur association est très différent d'un retour à la suite d'une décision collective de la part des associations étudiantes ».

Le SPPUS encourage ses membres à considérer la légitimité morale des assemblées générales même si celles-ci n'ont pas de valeur légale.

« La liberté académique peut faire que les professeurs appelés à donner un cours pourraient juger que les conditions pour le donner ne sont pas réunies... En résumé, en vertu de la liberté académique, il revient aux professeurs de juger si la situation est

normale », conclut le représentant syndical qui n'a pas voulu émettre d'autres commentaires, mais qui confirme l'authenticité du document précédemment cité.

L'intimé ne s'appelle pas
Jos Bleau ni la
compagnie
Jean-Délivre-des-
Diplômes, c'est une
université. Il paraît que
ça change tout.

Ainsi, l'Université n'aurait pas le pouvoir de contraindre son corps professoral sans aller à l'encontre d'un principe enchâssé dans les conventions collectives, pas plus que le syndicat n'a l'autorité de dicter une ligne de conduite à ses membres. Bonne chance dans votre exercice de persuasion, étudiants empressés de reprendre votre session en péril!

Qu'est-ce que cette liberté académique à laquelle pourrait se buter le droit à l'éducation reconnu par les tribunaux?

« Dans son essence, la liberté académique est le droit d'exercer ses fonctions sans être contraint d'adhérer à une doctrine particulière, tout en

respectant la liberté d'opinion d'autrui », lit-on dans le contrat de travail des membres du SPPUS. On verra plus loin qu'en certaines circonstances, ce principe peut aussi heurter les convictions d'autrui.

« Tout professeur a droit d'exercer ses libertés politiques et est libre d'exprimer ses opinions personnelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université », spécifie-t-on aussi.

L'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université stipule que « la liberté académique n'exige pas la neutralité. Elle rend possibles les discours intellectuel, la critique et l'engagement. Tous doivent avoir le droit d'accomplir leurs tâches sans craindre de représailles ni de répression de la part de l'établissement, de l'Etat ou d'une autre source ».

C'est au motif de l'engagement social que le professeur Finn Makela, enseignant à la Faculté de droit, a gracieusement agi cette semaine comme procureur de l'Association générale des étudiants de la Faculté des lettres et des sciences humaines, une des parties visées par l'injonction. Un prof du bord d'étudiants, dans une bataille juridique contre d'autres étudiants...

L'idéal d'une communauté universitaire, pas seulement ici, mais ailleurs dans le monde, serait qu'elle soit

un bassin d'électrons libres repoussant les limites de la connaissance et des acquis. Lorsque les remises en question aboutissent à des découvertes dans les domaines des sciences de la vie ou du génie, ce sont des innovations économiquement et politiquement rentables. Les remises en question politiques et sociales apporteraient les mêmes bienfaits, sous-tend l'argumentaire syndical.

« C'est un argument factice que d'avancer que cette injonction puisse brimer la liberté académique. Que les enseignants aillent eux-mêmes plaider ces arguments devant les tribunaux. La préoccupation du juge est d'assurer un service pour lequel les étudiants ont payé et c'est cette volonté qui doit être respectée tant par l'Université que par ses professeurs », commente M^e Yvon Garneau, l'avocat-coroner qui a cassé la glace en conseillant l'étudiant Laurent Proulx, le premier étudiant québécois à avoir obtenu une injonction contre le blocage des cours.

« C'est la grande ironie d'une défense juridique, de fournir un outil à sa propre contestation », réagit le professeur Makela qui, précisons-le, s'est désisté de la cause.

« Ça regarde plutôt mal. On dirait qu'on va continuer à remplir les salles de cour avant les salles de cours!

Environ 1,5 M \$ en heures supplémentaires à la SQ

QUÉBEC — La contestation étudiante a coûté environ 1,5 million \$ uniquement en heures supplémentaires à la Sûreté du Québec, a révélé le grand patron de la force policière, Richard Deschesnes.

En commission parlementaire sur l'étude des crédits hier, M. Deschesnes a indiqué que plus de 28 000 heures supplémentaires avaient été complées depuis le début du boycott des cours.

Il a précisé que son calcul des

coûts ne tient même pas compte des heures régulières ni des autres dépenses afférentes.

En point de presse avant sa comparution, M. Deschesnes a affirmé que les leaders étudiants perdent le contrôle des manifestations.

Il prétend qu'ils ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

Appelé à commenter les interventions parfois musclées des forces de l'ordre au cours des dernières semaines, il a affirmé que la police intervient dans « le

respect de la démocratie » et suggère qu'on ne peut lui imputer les dérapages.

M. Deschesnes soutient que l'usage de la force a souvent bien balisé.

« Je n'ai pas vu personnellement de cas évident de brutalité policière », a-t-il affirmé, en ajoutant que lorsqu'une manifestation est déclarée illégale, les policiers doivent « prendre les moyens nécessaires pour rétablir l'ordre et faire respecter la loi ».

— La Presse Canadienne

20 AVRIL 2012
GALA RECONNAISSANCE ESTRIE
DELTA SHERBROOKE
Cahier promotionnel à l'intérieur

2 La Tribune - Sherbrooke vendredi 20 avril 2012

La Tribune
ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098
PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482
ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482
ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955
www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	18 à 23
Arts et spectacles	13 à 15
Décès	23 à 26
Économie	16
Horoscope	21
Loterie	7
Monde	12
Mots croisés	21
Opinions	10
Sports	27 à 31

MÉTÉO

Malerano, 6 ans
École Champlain

AUJOURD'HUI
ENNUAGEMENT
ET PLUIE EN
MI-JOURNÉE
MAX.: 12° MIN.: 9°
Lever du soleil: 5 h 53
Coucher du soleil: 19 h 41

SAMEDI
averses, max.: 22° min.: 9°

DIMANCHE
pluie intermittente, max.: 8° min.: 3°

Eden
22 avril
Jour de la Terre
Jardignons l'avenir ensemble!

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

« Moi, j'aurais du temps pour rencontrer le ministre Beauchamp. »

— Scott Gomez



SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

MALGRÉ L'INJONCTION PROVISOIRE

Pas de cours avant lundi à l'UdeS

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même si une injonction lui ordonne de dispenser ses cours, l'Université de Sherbrooke a décidé d'attendre jusqu'à lundi. La reprise, annoncée pour hier, n'a pas eu lieu. En soirée, selon des représentants étudiants, une entente est intervenue entre la direction et les associations sur la façon d'appliquer l'injonction. Les grévistes seront appelés à se prononcer sur la question en assemblée générale.

Les cours sont donc levés jusqu'à lundi matin pour les facultés d'éducation, éducation physique et sportive et les cycles supérieurs de sciences, et jusqu'en après-midi pour la faculté des lettres et sciences humaines, pour permettre la tenue d'assemblées générales.

« Les associations et la direction se sont assises ensemble pour trouver un terrain d'entente et pour voir comment elles pouvaient passer à travers cette injonction. On a vraiment abordé tous les points de l'injonction », indique la présidente de la Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS), Jessica Gaouette, dont l'instance représente 14 000 personnes. Les parties ont préféré ne pas s'avancer sur les détails de l'entente, qui seront soumis aux étudiants. Un militant étudiant a cependant estimé « qu'elle faciliterait de façon substantielle la tâche des grévistes ».

En ce moment, plus de 5500 étudiants sont toujours en grève sur la colline universitaire.

Alors qu'elle avait annoncé la reprise de la formation pour midi hier, l'UdeS a finalement annoncé une levée des cours pour toute la journée après une rencontre avec les représentants d'associations étudiantes. Elle a fait valoir que « l'analyse de la situation » l'amenaient « à lever pour toute la journée du 19 avril les cours touchés par le



IMACOM, MAXIME PICARD

Dès 7 h 30 hier matin, des manifestants se sont rassemblés à l'entrée du campus de l'Université de Sherbrooke pour clamer leur désaccord à la suite de l'injonction provisoire accordée la veille qui ordonne la reprise des cours.

boycottage ». Le scénario s'est répété en fin de journée, après une deuxième rencontre entre les parties. L'UdeS a précisé sur son site hier soir qu'elle avait discuté avec les représentants des associations étudiantes des modalités nécessaires pour se conformer à l'injonction provisoire. Elle a refusé les demandes d'entrevue.

Rappelons que le juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure a accordé une injonction interlocutoire provisoire ordonnant à l'UdeS de « dispenser ses cours de façon normale ». Elle ordonne aux étudiants de tenir leurs manifestations à au moins 25 mètres des entrées de l'UdeS

« et à nul endroit sur le terrain de l'UdeS », à moins d'un consentement écrit de l'Université.

Les associations étudiantes ont notamment plaidé que la reprise ne pouvait pas avoir lieu dans des circonstances normales. Il fallait éviter que le campus ne s'embrace. « Ce qu'on craint et qu'on a vu avec la manifestation de mercredi soir, c'est qu'il y a des gens qui s'opposent de façon féroce... Les étudiants sont là, on sait que la grogne monte. Aller se rasseoir avec la direction, c'était important », a indiqué Mme Gaouette.

A compter de 7 h 30 hier, des manifestants se sont rassemblés à l'entrée du campus de l'UdeS,

à l'angle des boulevards Sainte-Catherine et de l'Université.

« J'ai honte de mon pays! » a lancé le conseiller syndical Michel Murray, aux côtés du président du Syndicat des employés et des employés de soutien de l'UdeS (SEESUS), Stéphane Caron. « On a un gouvernement qui refuse de parler au mouvement étudiant. C'est un débat de société qui est en train de se passer. »

A l'origine du Collectif des professeurs contre la hausse, la professeure Helène Pigot se disait abasourdie par l'injonction. « On reste sans voix. On essaie de voir comment on peut réagir à une atteinte aussi grave

de la démocratie. » Le Syndicat des professeurs et des professeurs de l'UdeS (SPPUS) a souligné à ses membres qu'en dépit de l'injonction, la convention collective préserve la liberté académique et que l'UdeS est tenue de voir à ce que les cours se donnent « normalement ».

Aux yeux de plusieurs professeurs, il était impossible d'offrir des cours hier, après des semaines de grève. « Il y a une réorganisation énorme qu'il faut faire. C'est impossible de faire comme si la veille on avait des cours. C'est un beau casse-tête », indique Mme Pigot.

Les demandeurs de l'injonction craignent les représailles

SHERBROOKE — La porte-parole des demandeurs de l'injonction de l'Université de Sherbrooke, Amélie Carrier, n'est pas surprise que les cours n'aient pas encore repris à l'UdeS. « C'est un scénario auquel on s'attendait, ça s'est vu ailleurs. Notre faculté est arrêtée depuis sept semaines. Je m'y attendais : il faut que les professeurs, les doyens s'organisent. »

Comme les cours n'ont toujours pas repris à l'UdeS, le groupe entend-il faire d'autres démarches juridiques pour forcer le retour en classe? « Pas après ce qui s'est passé à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). On n'en est pas rendus là », a-t-elle fait valoir en entrevue téléphonique. « Ce qu'on voit aux

nouvelles, la violence, on ne veut pas ça à l'UdeS. »

S'attend-elle à ce que les cours reprennent sous peu? « On attend de voir. Si on doit patienter quelques jours pour éviter des cas de violence comme à l'UQO... On n'est pas là non plus pour s'affronter et se battre à coups d'avocats. »

Cette étudiante de la faculté des lettres et sciences humaines (FLESH) ne cache pas qu'elle et ses confrères craignent les représailles. « Sur les médias sociaux, les commentaires vont bon train sur notre situation. » « C'est certain que c'est difficile, mais en même temps, j'assume notre geste. »

« Notre injonction, on l'a

déposée parce qu'on n'était pas d'accord avec notre association. Qu'on lève la grève et que le débat se fasse autrement. »

Le groupe a aussi réagi, hier, pour dire que ses membres étaient surpris que le jugement s'applique à l'ensemble du campus. « Nous sommes les premiers surpris puisque notre demande ne concernait que la faculté des lettres et sciences humaines », ont-ils fait valoir.

Le groupe soutient que la démocratie de l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) « est parsemée de vices de procédures », tout particulièrement pour le vote secret. Les membres

soutiennent que l'AGEFLESH n'a pas respecté le code Morin.

La coordonnatrice de l'AGEFLESH, Isabelle Houle, réfute les allégations d'Amélie Carrier. Elle soutient que l'association suit ses règlements généraux et peut s'inspirer du code Morin. « Ensuite, il en revient au président de l'assemblée de traiter la question du vote secret, qui demande une majorité. »

L'AGEFLESH a recommandé à ses membres de ne pas défier l'injonction, tout en les incitant à continuer de ne pas se présenter aux cours. Une personne qui ne respecterait pas l'injonction pourrait être trouvée coupable d'outrage au tribunal.

— Isabelle Pion

ON PAIE LES TAXES
Jusqu'au 30 avril

SUR TOUS LES ACCESSOIRES EN MAGASIN

SMOKERCRAFT PRO CAMP 161
Seulement **12 995\$**

- Mercury 40 hp à 4 temps
- power trim
- réservoir galvanisé

LE PHARE NAUTIQUE.COM

2011, route 222, St-Denis-de-Brompton
819 846-2240 2960112

Sherbrooke vendredi 20 avril 2012 - La Tribune

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com ISSN 1 778 00 000 Téléphone 800 565 5234
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

Le conflit s'enlise

Les professeurs d'université s'opposent à un retour forcé en classe

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Le conflit étudiant s'enlise et s'aggrave en certains endroits, alors que les enseignants se rebiffent face à la situation dans laquelle le gouvernement tente de les placer et que les forces policières interviennent d'une manière de plus en plus musclée lors des manifestations étudiantes.

La Fédération qui regroupe les syndicats de professeurs d'université s'oppose désormais à un retour forcé en classe et

dénonce la judiciarisation du conflit, estimant qu'elle a créé un climat de peur dans lequel il est impossible d'offrir des cours dans une atmosphère sécuritaire et sereine et de respecter les exigences pédagogiques requises.

En conférence de presse, hier à Montréal, le président de la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU), Max Roy, a parlé d'une situation intenable pour ses membres.

«L'obligation d'enseigner, dans les circonstances, favorise la discrimination entre

les étudiants. Elle place les professeurs dans une position intenable de devoir arbitrer des conflits d'opinions et de défier les décisions prises démocratiquement par les associations étudiantes dûment constituées. De plus, la situation nécessitera de doubler les tâches d'enseignement une fois terminées les grèves étudiantes et au moment de la reprise générale des cours», a-t-il fait valoir.

M. Roy a également dénoncé avec vigueur le fait que des professeurs aient été intimidés par des agents de sécurité et des

policiers, et que certains de ses membres aient été appréhendés de manière «injustifiée».

«On porte ainsi atteinte aux libertés civiles, dont la liberté d'expression, a poursuivi M. Roy. Un climat de peur s'installe sur les campus universitaires, ce qui était inimaginable et qui est absolument inacceptable.»

Pendant ce temps, le comité de coordination de «Profs contre la hausse» a décidé d'utiliser l'ironie pour dénoncer les arrestations d'enseignants, la présence policière dans les institutions et l'intimidation

exercée par des agents de sécurité. Certains d'entre eux devaient se livrer aux policiers «de façon préventive», jeudi après-midi, au quartier général de la police à Montréal.

Dans un communiqué, les porte-parole du mouvement déclarent que «si des injonctions devaient s'imposer également dans nos institutions, nous refuserions d'obtempérer, désobéissant ainsi à la loi. C'est pourquoi, par souci d'économie d'essence et de travail, nous vous demandons de nous arrêter immédiatement».



LE DROIT, ETIENNE RANGER

Les policiers ont utilisé des gaz irritants pour faire reculer des étudiants qui tentaient de pénétrer à l'intérieur des pavillons de l'Université du Québec en Outaouais. L'affrontement s'est soldé par l'arrestation d'environ 150 manifestants.

ENVIRON 150 ARRESTATIONS EN OUTAOUAIS

Rude confrontation

LA PRESSE CANADIENNE

GATINEAU — L'Université du Québec en Outaouais (UQO) a de nouveau été le théâtre de confrontations violentes, et la direction a annoncé après dîner que les cours étaient annulés pour la journée dans les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault.

Trois autobus en provenance de Montréal avaient plus tôt emmené des étudiants venus appuyer leurs collègues de Gatineau. Les manifestants ont réussi à pénétrer à des moments différents dans les pavillons, malgré une importante présence policière et en contournement d'une injonction du tribunal.

Les policiers ont utilisé des gaz irritants pour les faire reculer à un certain moment, mais les jeunes sont revenus à la charge. Durant les affrontements, au moins quatre étudiants ont été blessés à la tête à coups de matraque.

Les étudiants qui sont entrés se seraient livrés à des actes de vandalisme dans l'institution, «des dommages considérables» selon la police. Les policiers ont procédé à l'arrestation d'environ 150 d'entre eux et des accusations criminelles de méfait, pour occupation illégale des lieux, seront portées contre la majorité d'entre eux. Il s'agit d'accusations beaucoup plus graves que les constats d'infraction à des règlements municipaux signifiés jusqu'ici et qui pourraient déboucher sur un casier judiciaire.

Cela porte à plus de 300 le nombre d'arrestations en deux jours.

La police de Gatineau a précisé en fin de journée que les étudiants arrêtés hier ont été libérés sous promesse de comparaitre.

En fin d'après-midi, le recteur de l'UQO, Jean Vaillancourt, visiblement déconcerté par la tournure des événements,

a annoncé que l'institution demeurerait fermée aujourd'hui.

«Le personnel et les étudiants de l'UQO ont besoin d'une pause. Ils ont besoin d'un moment pour pouvoir assurer une atmosphère de travail paisible et des circonstances, un environnement de formation propices à l'apprentissage et, à ce stade-ci, il est impossible pour moi de vous assurer de la sécurité des gens demain (vendredi)», a-t-il dit.

Les étudiants et des professeurs de l'UQO - encore présents lors des manifestations pour soutenir et protéger leurs étudiants - n'en revenaient pas de l'importance des forces policières présentes aux abords de l'université et ont dénoncé leurs interventions.

«Je me sens comme dans une dictature», a lancé Laurent Paradis-Charette, un étudiant, montrant du doigt l'escouade antiémeute qui bloquait les accès du pavillon Lucien-Brault.

La FEUQ presse la CLASSE de «faire un pas»

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a mis à l'épreuve l'unité du mouvement étudiant hier. Mais les fédérations étudiantes collégiale et universitaire, la FECQ et la FEUQ, ont finalement rejeté son invitation à une rencontre sans la Coalition large de l'association syndicale étudiante (CLASSE).

La journée d'hier a toutefois fait apparaître des brèches dans le front commun. La FECQ avait d'abord accepté l'invitation de la ministre, mais elle a «réévalué» sa position en constatant que la FEUQ exige toujours, «pour l'instant», la présence de la CLASSE. La FEUQ demande maintenant à la CLASSE de «faire un pas» à l'occasion de son congrès de dimanche pour tenter un rapprochement avec Québec.

Line Beauchamp a décidé d'écarter la CLASSE parce qu'elle a opposé une fin de non-recevoir à son ultimatum de mercredi. La ministre avait demandé aux étudiants de condamner sans réserve les gestes de violence.

«J'ai pris acte du fait que deux associations étudiantes sur trois, la FEUQ et la FECQ, ont réitéré le fait qu'ils condamnaient le recours à la violence et au vandalisme. J'ai demandé à mon cabinet d'entrer en contact avec les deux associations étudiantes pour qu'on discute de la tenue d'une rencontre», a-t-elle affirmé en point de presse.

Elle souhaitait que cette rencontre se tienne «le plus vite possible», «des vendredis».

Line Beauchamp est prête à discuter de la gestion des universités et du programme des prêts et bourses. «Je ne peux pas empêcher que la question [des droits de scolarité] soit soulevée. Je veux juste réitérer que le gouvernement est ferme sur la hausse», a-t-elle insisté.

La FEUQ a décliné l'invitation de la ministre. «J'ai un mandat

très clair d'exiger que la CLASSE soit présente. La ministre doit s'asseoir avec tout le monde», a affirmé sa présidente, Martine Desjardins. Elle a précisé que, «pour l'instant», elle n'entend pas participer à une rencontre sans la CLASSE. Elle attend de voir les conclusions du congrès de la CLASSE, dimanche, pour prendre une décision sur la suite des choses.

«On s'attend à ce que la CLASSE dise qu'elle veut aller s'asseoir avec la ministre, qu'elle prenne un mandat clair en ce sens. Et qu'elle prenne un mandat peut-être plus ferme pour appeler à des actions qui sont pacifiques. À un moment donné, il faut aussi qu'eux fassent un pas. S'ils ont des réticences à utiliser le mot OcondamnerO, je les invite à trouver des synonymes», a affirmé Mme Desjardins. Selon elle, la ministre devra inscrire le sujet des droits de scolarité à l'ordre du jour d'une éventuelle rencontre.

De son côté, le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, a déjà le mandat de ses membres de participer à une rencontre même si, au bout du compte, le gouvernement maintient son refus d'inviter la CLASSE. «La présence n'est pas une condition sine qua non», a-t-il dit. S'il a finalement décliné l'invitation de la ministre, c'est pour ne pas se retrouver seul à la table.

Le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, montre des signes d'inquiétude. «On demande une solidarité totale entre les organisations étudiantes. Même si notre congrès maintenait la position qu'on a, on s'attend à cette même solidarité», a-t-il prévenu. Selon lui, il y aura un «chaud débat» au congrès sur la position à prendre concernant la violence.

Line Beauchamp est déçue de la décision des fédérations étudiantes. Mais elle se dit toujours prête à tenir une rencontre.

(La Presse)

Oui au boycott, non au blocage d'accès

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les étudiants ont le droit de boycotter leurs cours, mais ils ne peuvent empêcher d'autres étudiants d'y assister si ceux-ci le désirent.

Voilà ce que conclut le juge Gaëtan Dumas, de la Cour supérieure, dans l'injonction interlocutoire provisoire qui ordonne la reprise des cours dans toutes les facultés de l'Université de Sherbrooke jusqu'au 28 avril.

Le mouvement étudiant actuel n'est pas une grève au sens du Code du travail, rappelle le juge Dumas dans sa décision rendue mercredi, en se basant sur de récents jugements rendus à Rimouski et Alma dans des contextes semblables. Le vote de

« grève » d'une association étudiante, même majoritaire, ne lie pas l'ensemble de ses membres, affirme le juge. Les étudiants en grève ne peuvent donc pas compromettre la tenue des cours, comme ils le font depuis plusieurs semaines dans de nombreux départements de l'UdeS.

« Le mouvement de boycott des cours organisé par les associations étudiantes s'apparente à tout autre boycottage qui pourrait être organisé contre un fabricant de jus de raisin ou un magasin de grande surface, indique le juge Dumas. On ne peut obliger ou empêcher une personne de faire affaire avec un fabricant de jus de raisin ou un magasin de grande surface. Il s'agit d'un choix individuel. Si un groupe décide d'organiser

un boycottage de quelque entreprise que ce soit, il peut le faire. Par contre, si une personne décide de boycotter une entreprise, elle ne pourra pas pour autant bloquer l'accès de cette entreprise. Il en est de même dans le cas des universités. »

Toutes les facultés

Pour éviter que le tribunal soit enseveli sous les requêtes, le juge a ordonné la reprise des cours dans toutes les facultés de l'UdeS touchées par le boycott, tel que demandé par les 11 requérants qui étudient tous à la faculté des lettres et sciences humaines. Plusieurs injonctions du genre ont été accordées au Québec ces derniers jours, fait valoir le juge de la Cour supérieure pour expliquer sa

decision. L'UdeS a malgré tout levé les cours, hier.

A Drummondville, l'avocat criminaliste et coroner Yvon Garneau applaudit l'injonction et ne s'attendait aucunement à ce que la contestation judiciaire du mouvement étudiant connaisse une telle ampleur.

C'est Me Garneau qui, le mois dernier, a conseillé bénévolement Laurent Proulx, cet étudiant de l'Université Laval qui a obtenu le droit d'assister à son cours d'anthropologie en dépit de la grève. L'étudiant était alors le seul à avoir déposé une requête devant le tribunal pour reprendre son cours, ce qui ne s'était encore jamais vu lors de ce conflit. Laurent Proulx demandait aussi la reprise des cours sur l'ensemble du campus, ce que

le juge avait refusé. Depuis ce premier jugement, les étudiants de plusieurs départements ont déposé des demandes conjointes devant le tribunal, si bien que les juges ordonnent la reprise des cours dans plusieurs, voire toutes les facultés des établissements scolaires concernés.

« Je ne pensais pas que c'était pour aller aussi loin », reconnaît Me Garneau. L'avocat dit avoir été inondé d'appels depuis le jugement favorable rendu envers Laurent Proulx. Me Garneau a même conçu une « marche à suivre » en 16 points pour les étudiants qui souhaitent obtenir une injonction interlocutoire afin de reprendre leurs cours. Me Garneau est en lien avec les onze étudiants de l'UdeS qui ont eu gain de cause mercredi.

Vote décisif au Cégep de Sherbrooke

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le vote des quelque 5900 étudiants du Cégep de Sherbrooke sera décisif, aujourd'hui, pour le sort de leur session. Si la grève est reconduite, la session actuelle pourrait reprendre à la mi-août, ce qui aurait pour effet de retarder la session d'automne. Le trimestre d'été, pour sa part, serait alors annulé. Mais un groupe d'étudiants voit les choses autrement : si la grève est prolongée, il entend déposer une demande d'injonction, à l'instar des 11 étudiants de l'Université de Sherbrooke.

La Tribune a fait état, mercredi, d'un étudiant du Cégep de Sherbrooke qui effectuait des démarches en ce sens. Étudiant en sciences humaines, Jean Lessard a rencontré les demandeurs étudiants de l'UdeS qui ont déposé une demande d'injonction cette semaine. Interrogé hier, Jean Lessard n'avait pas changé d'idée, bien au contraire. Lui et des étudiants en faveur d'une reprise des cours devraient manifester ce matin, au Cégep de Sherbrooke. Ils se rendront ensuite en assemblée générale. « On va essayer d'être plus présents en assemblée générale et



Le vote des quelque 5900 étudiants du Cégep de Sherbrooke sera décisif, aujourd'hui, pour le sort de leur session.

d'être plus présents au micro. »

Le responsable aux affaires externes de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS), Olivier Mercier, assure qu'il y aura « une mobilisation de masse » si une demande

d'injonction est déposée. « On tient cette grève à bout de bras depuis des semaines, ce n'est pas à cause d'un dérapage de l'appareil juridique qu'on va cesser notre lutte. Ce n'est pas comme ça qu'on

s'attaque à un mouvement social », a-t-il fait valoir en soulignant qu'une injonction était anti-démocratique.

Deux scénarios

La direction du Cégep a pour

sa part établi deux scénarios possibles. « Si la grève prend fin vendredi, on pourrait en concentrant les cours et en élargissant la plage horaire finir la session à la mi-juin. Si la grève se prolonge, on n'arrive pas. Il va falloir reprendre la session à la mi-août. Comme la fin de la session serait retardée, ça pourrait nous amener à reporter la session d'automne », explique Marie-Claude Dupuy, conseillère en communication au Cégep de Sherbrooke.

La session d'été, qui devait commencer initialement le 28 mai, serait alors annulée. Généralement, environ 250 étudiants y suivent des cours.

Selon la convention collective, l'institution est tenue d'offrir deux mois de vacances aux professeurs. Le président du SPECS, Steve McKay, explique que ces scénarios ont fait l'objet de discussions entre le syndicat et la direction. Les négociations officiellement commenceront lorsque la date de rentrée des étudiants sera connue, précise-t-il.

Les cégepiens sherbrookois seront conviés en assemblée générale pour une septième fois depuis le début de la grève, commencée le 1^{er} mars. Ils en sont aujourd'hui à leur 29^e journée de grève.



JARDIN Eden
Depuis 1960

jardineden.ca

Ce dimanche 22 avril :

Un jeune arbre indigène en cadeau pour célébrer le jour de la Terre

Limite d'un jeune arbre par famille. Jusqu'à l'épuisement du stock de 500 unités.

Atelier gratuit à 13 h sur les mycorhizes, un supplément naturel



22 avril
Jardignons l'avenir ensemble!

Venez :)

5316, boulevard Bourque, Sherbrooke . J1N 1H3 . 819 864-6831

Sherbrooke vendredi 20 avril 2012 - La Tribune



**MAURICE
CLOUTIER**
ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Un appel à la raison

La tension atteint des proportions inégales dans le conflit qui oppose les grandes associations étudiantes au gouvernement libéral, concernant la hausse des frais de scolarité.

Les infractions, les arrestations et les injonctions se multiplient. Depuis deux jours, des affrontements musclés ont eu lieu à l'Université du Québec en Outaouais, si bien que les cours n'ont pas repris. À Sherbrooke, les dirigeants de l'université ont préféré lever les cours hier dans les facultés sous le coup d'un boycottage en dépit d'une injonction interlocutoire provisoire qui demande à la direction de l'établissement de prendre les dispositions pour permettre aux étudiants qui le désirent de pouvoir suivre leurs cours. En soirée, ils ont prolongé la levée des cours jusqu'à lundi. La ligne est bien mince pour l'instauration entre ses responsabilités légales et son souci d'éviter des dérapages. La décision de ne pas se soumettre plus rapidement à l'injonction nous étonne. L'injonction ouvre aussi la porte à bien des débats de société. L'urgence est cependant ailleurs.

Il faut de véritables négociations entre l'État et le mouvement étudiant au plus vite. Les prochaines heures sont cruciales ici et ailleurs au Québec. Nous avons souhaité dans cette page un débloqué à plusieurs reprises. Nous avons répété que la sortie de crise se décidera autour d'une table de négociation et non dans la rue. Le temps n'est plus aux guerres de mots ou aux démonstrations de force. C'est un appel à la raison que nous lançons aujourd'hui à toutes les parties, mais d'abord et avant tout aux dirigeants de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), qui est l'aile la plus radicale du mouvement étudiant. La CLASSE doit accepter de condamner les gestes de vandalisme et d'intimidation qui ont été commis au cours des derniers jours. On vient de perdre une semaine précieuse parce que celle-ci s'obstine à rejeter la seule condition du gouvernement libéral pour les inclure dans une rencontre globale entre les trois grandes associations

étudiantes et la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

On peut certes reprocher à la ministre Beauchamp d'avoir manqué d'ouverture au début du conflit et d'avoir provoqué en partie la mobilisation étudiante par son approche, mais on ne peut pas reprocher au gouvernement de ne rien faire. Deux fois plutôt qu'une, la ministre Beauchamp a avancé récemment des propositions pour faire diminuer la pression et ouvrir le dialogue. Ce n'est pas toujours à la même partie de faire les premiers pas, même si elle fut parfois maladroite.

Il faut de véritables négociations entre l'État et le mouvement étudiant au plus vite. Les prochaines heures sont cruciales ici et ailleurs au Québec.

Par ailleurs, le gouvernement a bien expliqué pourquoi les frais de scolarité sont augmentés de 325 \$ par année pendant cinq ans. Ceux-ci, à terme, seront encore plus bas que dans l'ensemble des autres provinces. La majorité des Québécois, selon plusieurs sondages publiés récemment, sont favorables à l'augmentation des frais de scolarité. D'autant plus que les étudiants issus des familles les moins aisées auront accès à des prêts ou des bourses pour compenser l'augmentation des frais.

Pourquoi le gouvernement devrait-il céder sur la hausse des frais de scolarité alors que l'on demande constamment un effort additionnel aux contribuables? Par contre, des aménagements, on peut toujours en définir lorsqu'on négocie intensivement. Il ne faut plus perdre de temps.

Nous ne voulons certainement pas jeter de l'huile sur le feu au moment où la moindre étincelle peut provoquer des débordements graves. Cependant, nous ne le répéterons pas assez : les prochaines heures sont cruciales. Il faut aménager une sortie de crise maintenant.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Vous avez tort, M. Charest

Monsieur Jean Charest,
Premier ministre du Québec

Récemment, le calendrier marquait la neuvième année de votre arrivée au pouvoir à titre de premier ministre du Québec. Je me le rappelle parce que j'étais à cette époque à vos côtés.

En 2003, j'avais la conviction intime que vous seriez un digne successeur de plusieurs de nos compatriotes québécois qui ont fait leur marque dans le poste que vous occupez aujourd'hui. Les lecteurs de *La Tribune* m'en sont témoins, j'en ai noirci des colonnes pour vanter vos mérites et les grandes qualités que je vous reconnaissais et que je vous reconnais toujours.

J'ai toujours pensé que vous étiez l'homme politique canadien le plus talentueux de votre génération. Je le crois toujours.

Néanmoins, l'exercice du pouvoir n'est pas, vous le savez beaucoup mieux que moi, une promenade dans un jardin de roses au printemps. Diriger le Québec en 2012 est un exercice périlleux et demande un doigté et un jugement sûr. Je suis d'avis qu'être premier ministre du Québec est un privilège rare, car non seulement il faut voir aux affaires courantes de l'État, mais il faut aussi protéger et assurer le rayonnement de la seule société francophone en Amérique du Nord. Dans le conflit qui oppose votre gouvernement à notre jeunesse, je crois que vous faites fausse route.

Comprenez-moi bien, comme je suis un libéral « social-démocrate bourassien », je partage votre conviction et celle de Mme Line Beauchamp que les étudiants doivent payer

leur juste part, mais je crois que si sur le fond votre gouvernement a raison, il a tort sur la forme et sur la façon.

Vous avez tort de refuser le dialogue avec notre jeunesse. Vous avez tort de refuser de débattre sur le rôle, la mission et le financement des universités dans la société québécoise. Vous avez tort de ne pas reconnaître le danger de tuer les rêves de notre jeunesse et de faire d'eux des citoyens de seconde classe par le refus de dialoguer avec eux. Vous avez enfin tort de ne pas voir le danger de la marchandisation des connaissances et des cerveaux du monde universitaire et de la recherche qui sont contenus dans le modèle nord-américain que votre gouvernement a choisi comme inspiration dans ce dossier.

Vous savez, monsieur Charest, je ne suis jamais intervenu publiquement sur aucun dossier de politique québécoise depuis 2003. Je vous devais loyauté, me semblait-il.

Il y a eu deux exceptions : la pertinence de mettre en place une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction, parce que je trouvais intolérable qu'aucun libéral n'osait dire tout haut ce que plusieurs membres de votre parti pensaient tout bas, et aujourd'hui, sur la question des frais de scolarité. Cette fois, je le devais à mon fils, étudiant à l'Université de Montréal, qui lutte courageusement contre votre police et vos tribunaux pour combattre le mépris et votre gouvernement à l'endroit de la jeunesse du Québec.

Daniel Nadeau
Sherbrooke